

RAPPORT DE RECHERCHE
RESTRUCTURATION DU JARDIN DES HALLES
FREQUENTATIONS ET USAGES

29 novembre 2002

Anne Monjaret, responsable scientifique de l'étude. Chargée de recherche CNRS

Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS –CNRS/Paris 5)

Herve Thomas, chercheur contractuel au CERLIS

Docteur en sociologie

PRESENTATION**4****1 - CADRE ET PROPOS DE L'ETUDE..... 4****2 - PROBLEMATIQUE..... 4****3 - METHODOLOGIE 5****1^{ERE} PARTIE: HISTOIRE ET ENVIRONNEMENT URBAIN..... 6****1 - L'HISTOIRE DU QUARTIER..... 6**

LA NAISSANCE DU MARCHÉ DES HALLES 6

LES HALLES, QUARTIER RESIDENTIEL 9

LA HALLE AU BLE 9

LES INNOCENTS: DU CIMETIERE A LA FONTAINE 10

LES HALLES DE BALTARD 10

LA FIN DU MARCHÉ 11

LE REAMENAGEMENT DU QUARTIER..... 13

UN JARDIN SUR DALLE..... 14

2 - AUJOURD'HUI: LE JARDIN DANS SON ENVIRONNEMENT 18

UN CARREFOUR DU COMMERCE ET DES TRANSPORTS 18

EVOLUTION SOCIO DEMOGRAPHIQUE DU QUARTIER 19

DES EQUIPEMENTS A LEUR USAGE: UNE VIE LOCALE REDUITE. 21

2^{EME} PARTIE: ANALYSE SPATIO-TEMPORELLE 24**1 - L'ANALYSE SPATIALE 24**

DIAGNOSTIC ANTERIEUR ET ACTIONS MENEES 24

L'EVOLUTION DU JARDIN PAR PETITES TOUCHES: UNE PROPENSION AU ZONING? 26

SEUILS ET LIMITES..... 29

Les contours du jardin 30*Les relations spatiales internes.....* 37*Les liaisons verticales* 40**2 - TEMPORALITES ET PARTAGE DE L'ESPACE. 42**

FLUX ET CIRCULATIONS. 42

CHRONOTOPIE 43

En semaine 43*Le week-end.....* 48*Les variations saisonnières et météorologiques* 48

UNE DIMENSION CINÉTIQUE NEGLIGÉE 49

3^{EME} PARTIE: USAGES ET REPRESENTATIONS.....	52
1 - USAGES ET "SYSTEME DE MOBILITE" DES INDIVIDUS	52
LES GROUPES FIDELISES SUR LE JARDIN	52
FREQUENTATIONS INDIVIDUALISEES ET RYTHMES SOCIAUX.	59
"AMATEURS" DU JARDIN, CHALANDS ET TOURISTES.	61
L'ABSENCE DES ADOLESCENTS DANS LE JARDIN.	63
<i>La place Joachim du Bellay.....</i>	<i>64</i>
<i>Un lieu de la culture urbaine.....</i>	<i>67</i>
TROIS REGISTRES D'USAGES	68
2 - LES ENJEUX DU JARDIN: ESPACE PUBLIC OU ESPACE COLLECTIF.....	69
LES NON-RESIDENTS.....	70
LES RESIDENTS	72
DU CLOCHARD AU SDF.	73
UNE REPRESENTATION DU JARDIN COMME ESPACE COLLECTIF.	74
L'ANIMATION DU JARDIN: UNE RECONQUETE SYMBOLIQUE	74
CONCLUSION.....	77
<i>Les espaces internes du jardin: un canif suisse!.....</i>	<i>77</i>
<i>Les relations externes: de la ville au jardin ou la ville dans le jardin?</i>	<i>78</i>
<i>Quelques pistes de réflexion pour une restructuration du jardin.....</i>	<i>82</i>
<i>Etudes complémentaires à réaliser.</i>	<i>83</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	85
ANNEXES.....	87
CARTES ET PLANS	89

PRESENTATION

1 - Cadre et propos de l'étude

Cette recherche se veut un support à des choix de programmes de restructuration et de modalités de gestion que doit faire la Mairie de Paris dans le quartier des Halles. Elle a clairement été définie avec les représentants de la DPJEV comme une étude qualitative des fréquentations et usages dans le Jardin des Halles.

Le propos général de l'étude est d'appréhender la diversité des usages et des usagers du jardin des Halles (place Joachim du Bellay incluse) en tenant compte des spécificités techniques géographiques et urbaines de son implantation. Il s'agit donc de considérer simultanément le Jardin des Halles dans les usages qu'il génère en son sein autant que dans les relations à son environnement et notamment en liaison avec les flux importants qui quotidiennement animent le quartier. Les spécificités du jardin dans son environnement tiennent à une triple spécificité historique, urbaine et technique.

Si certains conflits d'usages sont identifiés, le jardin reste mal connu, dans ses temporalités, ses rythmes, mais aussi dans l'agencement de la diversité des usages. De même, les représentations positives et négatives qui lui sont liées restent incertaines: sont-elles homogènes ou hétérogènes? Enfin, les attentes éventuelles en termes d'animation restent à identifier. Une première phase de recherche du Jardin des Halles a fait ressortir clairement l'existence de pratiques par catégories de populations (résidents, non-résidents) en croisant les critères temps et espaces.

2 - Problématique

L'analyse spatiale du jardin mise en regard avec la chronotopie des lieux vise à comprendre comment les diverses populations qui le fréquentent se partagent le jardin dans le temps et l'espace. Il s'agit de rendre compte du rapport entre espace "vécu" et espace "administré", ce qui permet de comprendre comment s'agence la dialectique des contraintes et des libertés qui organise l'usage des lieux et le rapport à autrui.

La place qu'occupe la fréquentation du jardin dans les temps sociaux des utilisateurs constitue un second volet dans l'analyse de la diversité des usages. Pourquoi va-t-on ou passe-t-on au jardin? S'agit-il de fréquentations régulières, occasionnelles ou liées à des opportunités, inscrites dans l'emploi du temps des individus? Cette dimension spatio-temporelle concerne essentiellement les mobilités des individus et la place qu'occupe le jardin dans leur emploi du temps.

Un troisième volet concerne l'analyse des représentations sur le jardin et sur ceux qui l'occupent. Il permet de mettre en regard les discours et les pratiques, leur décalage éventuel.

En mettant l'accent sur la diversification des usages et des usagers, c'est le partage du jardin et son statut d'espace public qu'il s'agit d'interroger. De façon complémentaire il s'agit de dresser un état des lieux de l'aménagement actuel du jardin, des relations qu'il entretient avec son environnement piétonnier et l'espace souterrain.

3 - Méthodologie

L'ensemble de la démarche se présente comme une démarche socio-anthropologique. Une première phase a consisté en une série d'entretiens enregistrés et informels avec les divers personnels travaillant sur le jardin des Halles: jardiniers, cantonniers, agents de surveillance spécialisée. Trois responsables d'association et le commissaire du 1^{er} arrondissement ont complété l'échantillon. La deuxième phase a consisté en une observation des usages et des fréquentations du jardin en faisant varier les tranches horaires. Globalement les observations se sont déroulées de 8h. à 20h.30 sur tous les jours de la semaine. Ces observations ont eu lieu entre le 23 mai et le 30 juin. Par la suite, de façon plus ponctuelle, une autre série d'observations a été menée entre septembre et octobre afin de mesurer l'impact des variations saisonnières.

Les observations ont été complétées par des entretiens rapides auprès des promeneurs présents dans le jardin au moment des observations. 22 entretiens ont ainsi été réalisés. Cette méthodologie a consisté à combiner un questionnaire ouvert (joint en annexe) avec une consigne consistant à demander aux visiteurs du jardin de le dessiner tel qu'ils le percevaient.

Les plaintes adressées à la mairie et les archives des affaires domaniales ont été consultés en complément de la bibliographie disponible sur le quartier des Halles.

La prise de photographies complète la méthodologie.

1^{ère} PARTIE: HISTOIRE ET ENVIRONNEMENT URBAIN

1 - L'histoire du quartier¹

Le détour historique permet d'interroger les continuités et les discontinuités qui affectent le quartier, tant dans ses fonctions urbaines que dans les modes d'appropriation de l'espace public par les populations résidentes et non-résidentes.

La naissance du marché des Halles

L'histoire de l'actuel quartier des Halles remonte à l'essor de la rive droite à l'époque où Lutèce, à l'étroit dans l'île de la Cité, se répand sur les deux rives de la Seine. Dès la période carolingienne le développement de la rive droite permet la formation, au nord de Lutèce, de la "ville" proprement dite, avec sa population laborieuse. Ces nouveaux quartiers sont protégés d'éventuels agresseurs par une frange de marais occupant en partie un territoire compris entre le fleuve et le lit d'un ancien bras.

Dès le 11^{ème} siècle, les fonctions urbaines sont nettement distinguées: la Cité lieu du pouvoir politique et religieux, la rive gauche avec l'Université, la rive droite sur laquelle se développe la "ville" commerçante. Deux éléments ont permis l'essor de la fonction commerçante sur le secteur. D'une part un terrain à l'abri des inondations, au lieu-dit des "Champeaux", où naîtra bientôt le grand marché qui alimentera la capitale, d'autre part la présence d'un port naturel, le "port de grève", la "place de grève" correspondant à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville. Port et marché profitent de la voie romaine desservant les provinces du nord d'où viennent les étoffes, l'actuelle rue Saint Denis. La rue Montorgueil, en direction des ports de la Manche permet l'arrivée de la marée.

L'année 1137 marque le début officiel du marché des Champeaux à l'initiative de Louis VI. Le site s'inscrit dans la partie méridionale d'un territoire délimité par la rue Saint Denis, la Seine, le Louvre et l'actuelle place des Victoires au nord. Dans les faits, cette ratification signe la reprise en main par le pouvoir politique, d'une activité économique qui auparavant était sous la coupe de l'Eglise. Marchés et foires appartenaient à l'Eglise. Les marchands se rassemblaient dans les cimetières, bénéficiant ainsi du lieu d'asile. Le

¹ - *Paris aux cent villages*, hors série n°40, 1982. Deux sites internet ont été consultés pour compléter l'approche historique: <http://pariserve.tm.fr> & <http://paris.dotcom.fr>

cimetière des Champeaux, qui deviendra le cimetière des Innocents, fut ainsi le premier espace du marché qui s'étendra progressivement au quartier.

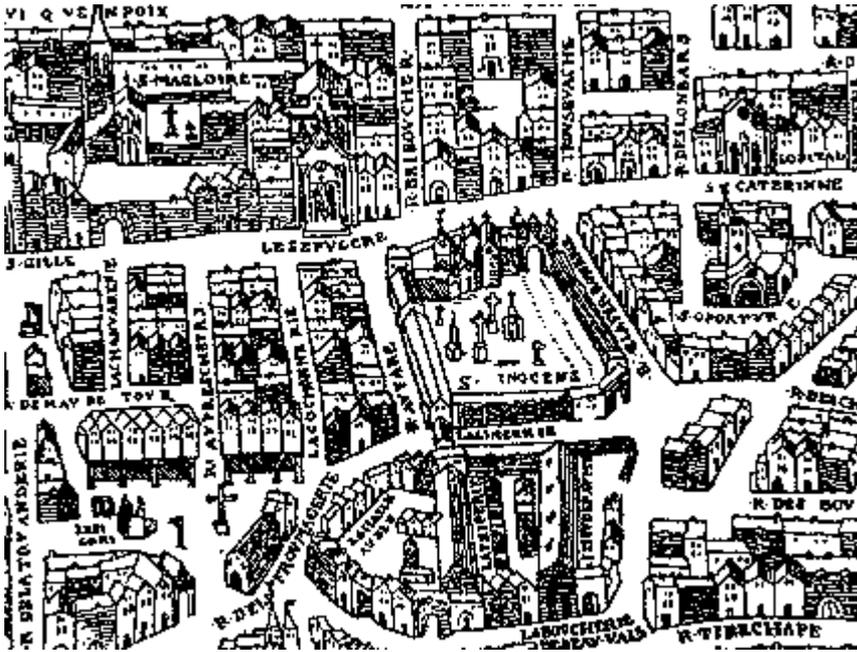
La nécropole date de l'époque romaine, l'usage voulant qu'elle soit située hors des limites de la ville, le long d'une voie d'accès. Avec la christianisation l'Eglise entoure les cimetières d'un fossé, afin de sacrifier les lieux païens. Le "fossé du Champeau" se contente de délimiter un petit espace au sein du cimetière. Il reste pendant toute l'époque médiévale le seul lieu de sépulture. Toutes les paroisses y amènent leurs morts, enterrés dans des fosses communes qui restent ouvertes tant qu'elles ne sont pas pleines. Le cimetière, non clôturé, est seulement bordé par l'église des Innocents édifée vers 1130, à l'angle des actuelles rues Saint Denis et Berger. Plus au sud, l'origine de l'église Sainte Opportune reste obscure. Une chapelle qui deviendra L'église Saint Eustache est élevée vers 1213.

Philippe Auguste apporte des modifications importantes au site. En 1183, les deux premières "halles" sont construites, à destination des drapiers et tisserands. En devenant le marché des Halles, le site passe d'une activité de foire qu'il avait auparavant à une activité de marché quotidien. En 1186, le cimetière des Innocents dans lequel le marché déborde et accueille une foule bruyante, est clôturé. Percé de deux portes (puis quatre au 16^{ème} siècle), le mur n'apporte guère de changement, et malgré lui, le marché envahit de nouveau le cimetière. Le mur d'enceinte édifié autour de Paris en 1190 enferme le marché.

Au 13^{ème} siècle, les Halles prospèrent. Louis IX ajoute deux bâtiments en 1265, destiné à la vente du poisson frais et salé, livré par les rues voisines des Poissonniers, des Petits Carreaux, Montorgueil. La Guerre de Cent ans met un terme à ce développement. La durée du conflit affecte lourdement l'activité économique du royaume. Les bâtiments de Philippe Auguste sont désertés et tombent en ruine, les Halles périssent.

La crise économique résorbée, le marché retrouve sa prospérité. En 1543, François 1^{er} décide de transformer l'ancien marché. Le mur d'enceinte est abattu, permettant au marché de se développer dans les rues avoisinantes. Quelques années avant, en 1532, l'église Saint Eustache, déjà agrandie deux fois au 15^{ème} siècle connaît sa dernière transformation. Elle barre définitivement l'extension des Halles vers le nord.

Le 16^{ème} siècle est celui d'une première modernisation du marché, la "Réformation", ordonnée par François 1^{er}. Les côtés ouest et est des halles sont entourés de



Le quartier des Innocents. Au centre le cimetière entouré de ses arcades. En bas à gauche, le marché des Halles avec le pilori du roi. Extrait du plan de Truschet - 1551



Le cimetière vers 1550. Au fond, l'église et le charnier de la Vierge à droite, derrière lesquels passe la rue saint Denis. D'après une gravure de F Hoffbauer, fin XIXème

galeries couvertes, les "piliers", où s'installent fripiers, tapissiers et marchands de meubles. De nouvelles rues facilitent l'accès aux différents marchés.

Les Halles, quartier résidentiel

Parallèlement à cette réorganisation des Halles, le quartier devient résidentiel. Déjà au 12^{ème} siècle, mais surtout à partir du 16^{ème} siècle, la proximité du Louvre favorise l'élévation de nombreux hôtels particuliers. L'aristocratie, la bourgeoisie et le peuple se mêlent. Un petit château bâti au 12^{ème} siècle au milieu des vignes connaîtra des transformations et des propriétaires successifs. Devenu Hôtel d'Orléans lorsque Charles VI l'offre à son cousin Louis d'Orléans, son petit fils Louis XII le cède au couvent des Filles Pénitentes. En 1572, Catherine de Médicis jette son dévolu sur le couvent pour se faire construire le plus beau palais de Paris après le Louvre et les Tuileries. Œuvre de l'architecte Bullant, l'Hôtel de la Reine s'élève le long de l'actuelle rue Berger. L'hôtel emploie trois cents personnes, son jardin est aussi vaste que celui du palais du Luxembourg. Vendu à la mort de la reine, il devient Hôtel de Soissons en 1604. Le dernier propriétaire, Victor Amédée de Savoie, criblé de dettes, transforme l'hôtel en tripot. A sa mort, ses créanciers exigent sa démolition pour s'indemniser sur les matériaux. Ce qui est fait en 1748. Le seul vestige de ce monument est aujourd'hui la colonne astrologique, accolée à l'actuelle bourse du commerce.

Si l'Hôtel de la Reine a marqué le départ d'une grande période aristocratique pour le quartier des Halles, d'autres hôtels moins grandioses étaient déjà en place avant l'arrivée de la reine. Citons l'Hôtel de Villeroy rue des poulies (du Louvre), l'Hôtel de Ponthieu (rue de l'Arbre sec, l'Hôtel de Chateaufort, rue Coquillière ou encore l'Hôtel de Bellegarde, rue Jean Jacques Rousseau. Le départ de la cour à Versailles signe la disparition de ces demeures. Dès la fin du 17^{ème} et au siècle suivant, ils sont vendus soit à la ville qui y installe des administrations, soit à des marchands des Halles enrichis qui lotissent les jardins en immeubles de rapport et surélèvent les hôtels. La plupart de ceux-ci sont démolis au 19^{ème} siècle.

La Halle au blé

Les terrains libérés par la démolition de l'Hôtel de Soissons sont achetés par la ville de Paris pour y construire une nouvelle halle aux blés, achevée en 1767. De forme circulaire, le nouveau bâtiment remplace la halle de l'ancienne rue de la Tonnellerie dorénavant trop petite. En 1782, les architectes Legrand et Molinos couvrent la cour intérieure pour mettre le grain à l'abri. Subissant un incendie en 1802, l'évolution des

techniques permet la reconstruction d'une coupole métallique. Un nouvel incendie détériore l'édifice en 1854, auquel succédera l'actuelle Bourse du Commerce, inaugurée en 1899, œuvre de l'architecte Blondel.

Les Innocents: du cimetière à la fontaine

Jusqu'en 1786 où il est définitivement supprimé, le cimetière des Innocents joue un rôle important dans la vie sociale du quartier. Lieu du premier marché, il reste une extension naturelle du marché après la naissance officielle de celui-ci. Au fil des siècles il devient un espace de vie dans lequel le sacré, le public et le privé se mêlent, acquérant le statut d'espace public à la vie sociale intense. Au 14^{ème} siècle des charniers sont installés contre le mur de Philippe Auguste. Ils consistent en galeries à arcades dont le dessus était réservé aux dépouilles et le dessous au commerce, chaque arcade constituant autant de petites chapelles privées. Les écrivains publics auxquels est réservée une galerie deviennent une figure du pavé parisien². Au début du 16^{ème} siècle, des immeubles d'habitation s'élèvent au dessus des arcades. Lieu de commerce, de loisirs et de rencontres, les Saints Innocents prolongent sous l'ancien régime l'animation des Halles. Pendant toute cette période où les activités profanes dominent, le cimetière continue de servir de fosse commune à la majorité des paroisses et des hôpitaux parisiens. L'écroulement du mur d'une cave en 1780 entraîne la fermeture définitive du cimetière. L'église est rasée. Le terrain libéré est utilisé en 1786 par un marché aux herbes et aux légumes qui se tenait jusque là dans les rues adjacentes. Les charniers vides sont transformés en boutiques.

Créée en 1549, la fontaine des Innocents est initialement adossée à l'église. Sa destruction entraîne le démontage de la fontaine replacée au centre du marché. Œuvre de Lescot et Goujon, elle est transformée à cette occasion, notamment pour l'équiper d'une quatrième face et d'un dôme. La suppression du marché aux légumes fait des Innocents un square (1858) poussiéreux bientôt cerné par la circulation automobile. La fontaine est à nouveau démontée pour la replacer au centre du square, plus restreint que le marché. L'opération d'aménagement des Halles lui donne l'aspect minéral qu'elle a aujourd'hui.

Les Halles de Baltard

Dans l'intervalle, les Halles de Baltard sont nées. Dès le consulat, Napoléon 1^{er} projette la réorganisation complète des Halles. Il n'aura le temps que de réaliser le marché

² - C.Métayer, *Au tombeau des secrets: les écrivains publics du Paris populaire: cimetière des Saints Innocents: XVIème-XVIIIème siècle*, Paris: Albin Michel, 2000.

des Prouvaires, pour la viande. Il faut attendre le second Empire pour qu'on se préoccupe à nouveau d'une reconstruction totale des Halles. Au 19^{ème} siècle, la population de Paris a doublé, les Halles craquent dans leur vieux corset. En 1842, le préfet Rambuteau met à l'étude un projet pour de nouvelles halles. C'est finalement sous le préfet Haussmann que la reconstruction totale du marché a lieu. En 1847, le projet de l'architecte Victor Baltard est accepté. Le premier pavillon en pierre est élevé et fait l'objet de critiques qui conduisent à sa démolition. Sur les instances d'Haussmann, Baltard se décide à utiliser les nouveaux matériaux du siècle: la fonte et le verre. 12 pavillons s'élèveront de 1857 pour les six premiers à 1936 pour les deux derniers.

La fin du marché

Les problèmes de congestion du quartier rencontrés au 19^{ème} siècle se trouvent décuplés au cours des années 1950. A cela s'ajoute une sensibilité aux nuisances de moins en moins tolérées. Décidé en 1959, le transfert du marché des Halles à Rungis est effectif en 1969. Dans l'intervalle, le marché de la viande est parti à la Villette. Le dernier jour des Halles a été symbolisé par "Le départ des fruits et légumes", œuvre polychrome de Mason placée dans une des chapelles de l'église Saint Eustache. Le devenir du quartier et des pavillons Baltard suscite de multiples manifestations spontanées des parisiens et de nombreuses protestations visant à la sauvegarde du patrimoine de l'époque industrielle. La polémique dépasse le cadre national et amène des personnalités du monde de l'histoire de l'art et de l'architecture à prendre parti. Finalement, les Halles sont détruites. Seul le pavillon n° 8 est démonté et remonté à Nogent-sur-Marne. Les commentaires des journaux et les enquêtes sur cette période rendent compte de la vivacité des débats.

"La mort de Paris. La ville n'est pas seulement faite pour qu'on la traverse mais pour qu'on y vive !...Ce n'est pas sans d'immenses regrets que nous verrons disparaître ce qui aura été un des plus beaux marchés du monde, tout un Orient, tout un Moyen-Age, et tout un XVIII^e siècle Rétif de La Bretonne miraculeusement épargné au centre de Paris. Il ne s'agit pas ici de pittoresque facile. Les Halles n'étaient pas fréquentées que par des provinciaux ou des touristes en mal de soupe à l'oignon et autres canailleries. Tous les vrais Parisiens adorent ce quartier. Ceux qui l'habitent, ceux qui y viennent dîner, acheter leurs fleurs, ou leur cageot de tomates, écouter un accordéoniste, respirer les parfums d'autrefois, chercher pour leur pauvreté hélas ! et leur solitude un peu de chaleur et de réconfort, ou tout simplement du travail. Le quartier des Halles est une sorte de cour des miracles, une grande réserve de liberté et d'anarchie parfois sordides mais, par rapport à Saint-Germain-des-Prés et à Montmartre, aujourd'hui si artificiels et maquillés, le quartier

le plus vrai de Paris, le plus riche humainement et le plus utile jusque "dans ses verrues et dans ses tâches", un des seuls où l'histoire ne se soit pas interrompue"³.

"Qui a vendu les Halles ? La Ville de Paris se comporte comme une entreprise privée soucieuse de tirer le maximum de profits des terrains qu'elle possède. L'affaire des Halles n'a pas seulement pris les proportions d'un scandale international. Elle est devenue une affaire politique, une affaire d'État : il n'est pas de jour que l'on ne voie un leader de l'opposition, des groupes de syndicalistes ou d'élus, des associations d'usagers prendre position en faveur de la sauvegarde des pavillons de Baltard. Fait unique dans l'histoire de l'urbanisme : depuis que Paris existe, aucun monument n'a provoqué sans doute une telle passion. Cette hostilité n'est pas due seulement à des raisons sentimentales et artistiques : c'est aussi qu'on entrevoit là une des plus ténébreuses affaires du siècle, même si, pour l'instant, les éléments manquent qui permettraient de placer sous son véritable jour, celui de la spéculation immobilière, le pire étant, d'ailleurs, que l'opération a été montée de telle manière que cette spéculation pourra paraître parfaitement légale"⁴.

"La création d'un forum enterré et d'une gare souterraine pour le futur RER présupposent une fouille à l'air libre et, par là même, la destruction – ou tout au moins le démontage – des pavillons de Baltard. Dans l'attente de l'ouverture du chantier, le Conseil municipal autorise que s'y déroulent des activités provisoires. Dès le printemps 1969, des bals, des expositions, des spectacles fleurissent de toutes parts. Les grands parapluies de fonte et de verre deviennent le théâtre d'un happening permanent, et le quartier un centre culturel à ciel ouvert. Mai 68 est tout proche. [...]. L'opération réussit bien au-delà des espérances de la ville. Les Parisiens, venus par milliers aux Halles, découvrent les pavillons de Baltard, s'y attachent et bientôt s'insurgent contre leur démolition. Au débat sur le réaménagement du quartier se substitue une vive polémique autour de la sauvegarde de cette architecture industrielle, cristallisant des mécontentements plus profonds. Alors que le gouvernement est lui-même divisé sur la question, l'opposition en fait son cheval de bataille. [...]. La sauvegarde des pavillons des Halles dépasse bientôt le cadre d'un débat national et connaît des retentissements hors même la France. Le célèbre architecte Mies Van der Rohe, l'un des premiers, s'érige en défenseur de l'architecture de Baltard : "Je soutiens le principe de la conservation des pavillons des Halles, ils sont le symbole de l'âge d'or des techniques de construction française"⁵.

³ - *Le Nouvel Observateur*, 17 mai 1967.

⁴ - *Le Nouvel Observateur*, 12 juillet 1971.

⁵ - *Le cœur de Paris. De l'Hôtel de Ville au Grand Louvre*, Paris: Albin Michel, 1991.



Le square des Innocents en 1972. Source: Jean Zetlaoui, Institut d'Urbanisme de Paris



Les Halles de Baltard. Octobre 1970. Source: La Documentation Française

Le réaménagement du quartier⁶

Décidé en 1959, le transfert du marché des Halles à Rungis a donné lieu à un gigantesque projet d'aménagement de ce qu'on appelle couramment le quartier des Halles. Le programme confié à la SEMAH (Société d'Economie Mixte d'Aménagement des Halles) prévoyait initialement, outre le Forum et le centre Georges Pompidou, un Centre Français de Commerce International (CFCI), projet finalement abandonné au profit du jardin actuel. Un tel programme ne pouvait être justifié que par l'implantation aux Halles d'une gare RER, prévue depuis l'origine dans le plan de ce réseau conçu dans le cadre du Schéma Directeur de la Région Parisienne, afin d'améliorer la desserte entre la capitale et ses banlieues. L'importance des travaux d'excavation – le fameux trou des Halles – a été déterminante dans le choix de recourir à un urbanisme souterrain permettant de dégager en surface des espaces libres dans un centre-ville limité en disponibilités foncières. Le jardin des Halles est venu conclure une opération d'aménagement retardée par l'évolution de l'aménagement du sous-sol et les tergiversations concernant les choix architecturaux. Au finale, le plateau Beaubourg et le carreau des Halles représentent quinze hectares de sol à l'air libre réservés aux piétons. Si la gare souterraine en est le vecteur, l'importance des espaces piétonniers en plein cœur de Paris est une des raisons essentielles du succès de fréquentation du secteur des Halles.

Un jardin sur dalle⁷

Élément essentiel de l'opération des Halles, la gare souterraine a commandé les choix d'aménagement. Si l'idée d'implanter un espace vert apparaît en 1963, la délibération du Conseil de Paris inscrivant la création de jardins dans la définition des principes essentiels de la rénovation n'intervient que le 24 octobre 1968. L'abandon du projet de Centre de Commerce International est décidé par Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Les nombreux remaniements qu'a connus la rénovation ont conduit à élaborer un calendrier des travaux qui reportait à plus tard l'aménagement du secteur "Eustache-Bourse", en surface comme en sous-sol. De ce fait, la réalisation du jardin a connu deux phases, la première correspondant à un espace situé à l'est d'une ligne coupant au 2/3 le Jardin des Enfants. Le jardin se présente ainsi comme la dernière couche d'un mille-feuilles venant conclure la rénovation du quartier des Halles. Les avatars de l'aménagement du sous-sol ont multiplié

⁶ - *Paris-Projet*, n°25-26, 1985.

⁷ - Mairie de Paris, *Le jardin des Halles*, septembre 2001.



Juillet 1975. Les débuts du chantier. Source: La Documentation Française



Juillet 1989. La bourse du Commerce, le jardin et le forum des Halles. Source: La Documentation Française.

les contraintes à l'aménagement et plus tard à l'entretien du jardin: gaines techniques, étanchéité, sorties de secours, plans de charge, trémies d'escaliers révèlent la difficulté de la technique du jardin sur dalle.

Les partis pris paysagers et architecturaux devaient répondre à des impératifs parfois contradictoires. Au débouché d'une vingtaine de rues dont il amputait le tracé et au dessus d'un nœud de transport, le jardin devait maintenir une fonction de passage mais aussi être un espace de tranquillité en rupture avec l'agitation souterraine et des nouveaux espaces piétonniers, sans pour autant négliger son animation. Il devait également trouver une articulation avec les trois principaux monuments préexistants: Saint Eustache, la Bourse du Commerce et la Fontaine des Innocents, mais aussi avec le nouvel environnement du Forum constitué par les pavillons Willerval qui définissent la limite est du jardin, surplombée par la terrasse Lautréamont. Les arbitrages ont penché pour l'ouverture du jardin sur le quartier plutôt que sa fermeture, la création de perspectives sur les monuments historiques. De cette prise en compte des alentours immédiats a émergé progressivement la notion de jardin urbain échappant au dilemme du jardin "à la française" ou "à l'anglaise", mais aussi à celui du square ou d'un espace de transit.

Le plan de l'architecte Louis Arretche traduira ces éléments de réflexion en proposant quelques grands principes: les grandes perspectives sont privilégiées et mettent en valeur les monuments; le plan d'ensemble des allées combine les anciens cheminements obliques du quartier médiéval et la trame orthogonale des Halles de Baltard; l'architecture végétale mise en œuvre par les époux Lalanne est privilégiée. Quatre éléments structurants ont ainsi présidé à l'élaboration du jardin: l'oblique Saint John Perse, le dégagement d'une place sur la façade sud de Saint Eustache, une perspective nord-sud reprenant le tracé de l'ancienne rue Baltard, un axe d'architecture végétale le long de la rue Berger. Aménagements non prévus à l'origine, le "Jardin des Enfants" et le "Jardin des Tout-Petits" sont l'œuvre de Claude Lalanne.

Pour conclure ce volet historique, on peut remarquer que alors que le site des Innocents a constitué le berceau du marché, puis que celui-ci s'est développé dans le prolongement ouest du cimetière jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle, il a ensuite été rapidement déconnecté pour devenir un espace autonome, le marché se calant entre Saint Eustache et la Bourse du Commerce. La dernière transformation du quartier, malgré une tentative reprenant le tracé oblique des rues médiévales ne rétablit pas cette connexion initiale. L'extrémité est du jardin actuel vient mourir au bord des pavillons Willerval, et si

elle offre un point de vue sur la fontaine, elle marque clairement une limite, soulignée par les flux piétonniers empruntant les tracés haussmanniens, entre deux mondes bien distincts. Ce frôlement sans interpénétration entre espaces minéraux et enclos plantés est caractéristique du paysage urbain du 1^{er} arrondissement⁸.

La disparition du réseau des appartenances sociales et professionnelles qui constituait la micro société des Saints Innocents, puis celle des Halles de Baltard étendue au quartier marque une autre forme d'animation de l'espace. Alors que les acteurs du quartier étaient aussi ses habitants, les acteurs de la place comme de l'ensemble du plateau piétonnier sont aujourd'hui des non-résidents. Si le site des Innocents a retrouvé un statut de place publique populaire, on est passé d'une situation où les usages populaires avaient réussi à s'imposer malgré les tentatives de normalisation, à une situation où les usages se trouvent peu ou prou en conformité avec les normes du comportement en public.

⁸ - APUR, *Paris et ses quartiers*, CDROM.

2 - Aujourd'hui: le jardin dans son environnement

Un carrefour du commerce et des transports

Le jardin s'inscrit simultanément au sein d'un très vaste plateau piétonnier et au-dessus d'un complexe d'urbanisme souterrain associant étroitement une gare RER, une station de métro, un centre commercial et des équipements culturels, sportifs et de loisirs. A cela s'ajoutent les voiries souterraines réservées à l'automobile. La manifestation la plus évidente de ce jardin sur dalle se traduit par le nombre de sorties de secours (16) qui débouchent dans le jardin, par quatre ascenseurs permettant la liaison avec les parkings, par les serres tropicales qui permettent furtivement d'apercevoir la piscine depuis le jardin, par les deux voies de desserte souterraine qui délimitent le jardin à l'ouest et par les cinq "portes" qui l'entourent. Le jardin se trouve au carrefour de plus de vingt rues que son implantation a en partie amputées.

Le plateau piétonnier s'étend d'est en ouest de la rue Beaubourg à la rue du Louvre, entre les rues de Turbigo, Etienne Marcel et du Grenier St Lazare au nord, des Halles et St Honoré au Sud. Si le boulevard de Sébastopol constitue une coupure importante, le flux piétonnier majeur du secteur transite toute la journée entre la porte Lescot et Beaubourg en empruntant la partie de la rue Berger qui longe la Fontaine des Innocents. A cet espace piétonnier, on pourrait ajouter la partie de la rue Montorgueil, comprise entre les rues Réaumur et Etienne Marcel, dont le marché et les commerces de détail attirent de nombreux habitants et employés du quartier.

Pour donner un ordre de grandeur de l'importance des flux que génèrent la gare souterraine et le centre commercial qui lui est étroitement lié, on peut citer ces chiffres: la salle d'échanges du RER voit passer quotidiennement environ 500 000 usagers (800 000 pour le pôle Châtelet- les Halles), le "Forum" accueille en moyenne 110 000 visiteurs par jour (180 000 le samedi).

En bordure sud du plateau piétonnier, les commerces de la rue de Rivoli constituent un pôle commercial qui fait pendant à celui du forum. Au voisinage des magasins de la Samaritaine, rue de Rivoli, des changements d'enseigne ont eu lieu depuis quelques années, générant une image commerciale renouvelée de ce quartier. On y trouve dans le domaine de l'équipement de la maison deux grandes enseignes du meuble (Conforama, Habitat, rue du Pont Neuf). Dans le domaine de l'habillement, on note la présence de C & A, Etam, H & M, Zara, Gap et Go Sport.

Sur le plan des commerces, le quartier se caractérise par l'importance des cafés et de la restauration de tous niveaux: restauration rapide, restaurants gastronomiques, restaurants à enseigne, pizzerias. Cette forte présence se traduit par une activité nocturne importante. Depuis quelques années, les cybercafés ont fait leur apparition rue Rambuteau et le long du boulevard Sébastopol. Les magasins de chaussures et d'habillement complètent l'offre commerciale. La rue du Jour, la rue Jean Jacques Rousseau et la rue de Turbigo sont investies par de jeunes créateurs ou des chaînes haut de gamme. Les rues piétonnes situées entre la rue Pierre Lescot et le boulevard Sébastopol sont ciblées vers une clientèle plus jeune, amateur de look branché. La rue St Denis où alternent sex shops, fast food, cafés et magasins de vêtements "branchés" offre un mixte de la diversité qu'on peut trouver aux Halles

Ces caractéristiques font du quartier des Halles un centre d'attraction à l'échelon régional, du fait de l'interconnexion entre trois lignes de RER. L'histoire du quartier et les monuments tels que Le Louvre, le Palais Royal et le centre Pompidou en font également un quartier à vocation touristique à l'échelon international. Dans un quartier à très forte densité commerciale et confronté à une dépopulation initiée depuis l'achèvement du projet d'aménagement des Halles, la caractéristique sociale la plus remarquable réside dans le brassage de populations où se côtoient touristes, marginaux, catégories aisées et jeunes adeptes de formes d'expressions musicales ou sportives (rap, hip hop, rollers, skateboard), parisiens et banlieusards (particulièrement ceux de la partie est de l'ensemble régional). Cette caractéristique marque une continuité historique (les touristes en moins) dans les usages du quartier marqué par un très fort imaginaire dans lequel se mêlent le commerce, les loisirs, la contestation d'un ordre trop policé et une occupation théâtrale de la rue. La présence de nombreuses activités de restauration dont les terrasses envahissent les rues piétonnes contribue à l'animation diurne et nocturne du quartier qui fonctionne comme un immense espace de déambulation.

La carte 1 établit la synthèse des activités. Importance des cafés et restaurants et faiblesses des commerces alimentaires sont deux caractéristiques du secteur étudié. Le jardin se trouve ainsi au cœur d'un immense espace d'échanges.

Evolution socio démographique du quartier

L'opération des Halles a entraîné une triple mutation du quartier: de nouvelles activités, de nouveaux habitants, une nouvelle fréquentation. Ces aspects désormais connus masquent une évolution plus récente. Si le 1^{er} arrondissement est très peu densément

peuplé à l'échelle de la ville (90hab/ha contre 244 pour Paris), cette réalité recouvre des situations très diverses qu'on peut appréhender d'ouest en est. Le 1^{er} arrondissement est un espace de transition entre les arrondissements très peu peuplés du quartier des affaires de l'ouest et les quartiers plus résidentiels de l'est parisien. Le quartier des halles apparaît comme un quartier résidentiel comparable aux 3^{ème} et 4^{ème} arrondissement, particulièrement dans un triangle défini par les rues des Halles, Saint Denis et Berger où les densités dépassent 750 voire 1000hab/ha.

Entre 1990 et 1999, le quartier des Halles poursuit sa dépopulation (-8%) amorcée depuis l'opération des Halles. Les taux sont importants dans la majorité des îlots, même si quelques-uns connaissent une augmentation, en bordure du boulevard Sébastopol et portant sur des effectifs limités. La baisse est dominante aux abords immédiats du jardin, mais aussi entre les rues Réaumur et Rambuteau, les rues de Rivoli et Berger, entre la rue du Louvre et le Palais Royal, une stabilité caractérisant l'est du boulevard Sébastopol.

Concernant les catégories socio professionnelles, une distinction très nette s'établit de part et d'autre de la rue du Louvre. A l'ouest les chefs d'entreprises, cadres et professions libérales représentent au moins 40% de la population active. A l'est une certaine mixité sociale est repérable: des îlots à dominante de catégories modestes aisées et mixtes se juxtaposent.

Une étude récente⁹ sur le secteur des Halles précise la structure socio démographique de la population. Les 25-35 ans sont en nette progression (4,4%) entre les deux recensements. Il s'agit de cadres et professions libérales (+6%), de commerçants (+1,1%) et de professions intermédiaires (+0,6%). Une très nette sur-représentation des 25-44 ans (27% du secteur étudié contre 20,4% pour Paris) caractérise le secteur. Les 65 ans et plus sont nettement sous-représentés. On observe une diminution importante de cette population entre les deux recensements. L'étude confirme la forte proportion des catégories supérieures. Leur nombre a augmenté entre les deux recensements, et dans une moindre mesure celui des professions intermédiaires. Il faut remonter au nord de la rue Réaumur et le long du boulevard Sébastopol, pour voir les catégories employés et ouvriers mieux représentés.

⁹ - Mouvement Consultants, *Temporalités et dynamique territoriale du secteur des Halles*, avril 2002. Le secteur étudié est délimité par les rues du Louvre, de Rivoli, Réaumur et Beaubourg.

Des équipements à leur usage: une vie locale réduite.

Lieu de tous les échanges, le quartier souffre d'un déficit en espaces de proximité. Malgré une mixité habitat/emploi, un bon niveau d'équipements de proximité aussi bien commerciaux que publics, la polarisation qu'exerce le quartier conduit à une très forte utilisation par les non-résidents qui viennent y travailler, faire des achats, du tourisme. Hormis la crèche uniquement fréquentée par les familles du quartier, les autres équipements sont en grande majorité utilisés par les non-résidents qui travaillent dans le quartier. La concentration de ces équipements à l'intérieur du forum, au plus près des lieux de flux favorise leur fréquentation par des habitués non-résidents à l'heure du déjeuner, en fin d'après midi et en début de soirée. La piscine, le gymnase, la médiathèque, le forum des images, le Centre d'Animation Les Halles-Le Marais connaissent ainsi une forte fréquentation dépassant les limites de l'arrondissement. Pour exemple, le Centre d'Animations est fréquenté à plus de 57% par des personnes qui n'habitent pas les quatre premiers arrondissements. Les habitants du 1^{er} représentent un peu plus de 16% et ceux de la banlieue un peu plus de 15%¹⁰. Le Jardin des Enfants connaît le même phénomène. Si les habitués sont en majorité du quartier, il accueille des enfants de la France entière, et même du monde entier.

La carte 2 fait la synthèse des équipements publics et commerciaux à vocation locale et globale. La répartition habitat/emploi est également figurée.

Dans ce contexte où l'animation commerciale et les flux dominant et marquent l'identité du quartier, les lieux d'une centralité locale se trouvent limités à quelques rues. La rue Montorgueil qui se prolonge dans le 2^{ème} arrondissement est la plus appréciée des habitants avec ses commerces alimentaires, ses petits cafés et restaurants. La rue Coquillière, au-delà de la rue du Louvre, remplit un rôle comparable, de même que la rue Saint Honoré, entre les rues du Pont Neuf et la rue du Louvre. On peut remarquer que ces poches de vie locale concernent un tissu où les îlots de mixité emploi /habitat sont les mieux préservés. La rue Saint Denis est à l'inverse répulsive pour les habitants du quartier. La nature des commerces (sex-shops, vêtements, fast food) et les étals qui débordent sur la voie publique en font une rue passante dans laquelle marginaux et clientèle jeune, souvent en provenance de la banlieue se côtoient.

¹⁰ - Chiffres arrêtés au 22 octobre 2001.

La carte 3 synthétise ces différents niveaux de centralité à travers les usages de l'espace. La prégnance d'une centralité globale y est manifeste, les lieux de centralité locales semblant subir une force centrifuge, une relégation aux limites du quartier.

On pourrait ajouter à ces analyses socio-urbaines les résultats d'observations menées sur le quartier. Dans un territoire à dominante piétonnière, le seuil entre l'habitat et la rue semble avoir disparu. Les accès aux immeubles sont escamotés, l'habitant devant se frayer un chemin à travers les terrasses et étals. Interdite réglementairement en zone piétonne, la fermeture des terrasses est bien souvent une situation de fait. La fermeture progressive s'opère à l'aide de bacs, de bâches et de stores. Un tel constat ne plaide pas en faveur de la préservation de la vie résidentielle. Dans le rapport privé/public, l'existence d'un espace intermédiaire contribue à assurer les marques visibles de la riveraineté¹¹. Dans ces espaces dédiés aux flux et aux attroupements, l'habitant ne semble avoir sa place que chez lui. Le tout piétonnier, en faisant disparaître le trottoir donne ainsi naissance à un espace sans seuil entre privé et public. C'est notamment le cas autour de la place J. du Bellay. Le maintien de ces espaces intermédiaires, quand ils existent encore n'est pas simple à assurer. Le cas des passages des Lingères et du Carême est édifiant. Leur déclassement du domaine public qui en a permis la fermeture, a été motivé par des formes d'occupation abusive gênant les riverains. La galerie commerciale équipant le passage a du même coup été désaffectée. Cette fermeture entraîne l'impossibilité pour le piéton longeant la rive nord de la rue Saint Honoré de poursuivre son chemin sans changer de trottoir.

La dépopulation, la spécialisation du quartier comme espace d'échanges, la faiblesse des lieux de proximité, interrogent le cadre de vie des habitants d'un quartier dans lequel la mixité emploi/habitat est pourtant préservé. Face aux flux de non-résidents qui quotidiennement viennent travailler, faire du tourisme ou des achats, les résidents semblent ne pas véritablement "exister" en dehors de quelques poches spatio-temporelles. N'étant pas les acteurs du quartier, on peut se demander par quels moyens ils tentent de se le réapproprier un tant soit peu. Le jardin, au cœur géographique du secteur, cerné et traversé par les flux semble être un enjeu symbolique de reconquête d'une identité locale, le dernier espace sur lequel ils peuvent faire prévaloir leurs prérogatives de résidents, le lieu de leur émergence, de leur visibilité.

¹¹ - N. Soulier, "L'urbanité primaire. La vie sociale inorganisée de la rue", *Recherches*, revue du MAUSS, n°14, 2^{ème} semestre 1999, p. 104.

2^{ème} PARTIE: ANALYSE SPATIO-TEMPORELLE

1 - L'analyse spatiale

L'approche des qualités spatiales du jardin est indissociable des modalités d'occupation et d'appropriation sociale mises en œuvre. Elle permet de rendre compte des liaisons que le jardin entretient avec le quartier, mais aussi comment s'agencent ses espaces internes. Elle nous servira à dresser un premier tableau des coprésences et des circulations, des usages ou du non-usage de tel ou tel espace.

Diagnostic antérieur et actions menées

Le diagnostic global qui a notamment présidé à la création d'une commission de réflexion pour la fermeture du jardin des Halles, idée aujourd'hui abandonnée, était celui d'un sentiment d'insécurité suscité essentiellement par la forte visibilité de dealers (ils sont jeunes, noirs) présents sur le jardin toute la journée et en soirée. La dimension illicite du trafic de drogues (drogues douces) et la manifestation de formes d'incivilités (consommation d'alcool, WC clandestins, comportements bruyants, dégradation de certains équipements, débris jonchant le sol, etc.) se traduiraient par un sentiment d'insécurité parmi les habitués du jardin. Les jardiniers et les cantonniers du jardin ont pu exprimer ce sentiment d'insécurité lorsqu'ils sont amenés à travailler à proximité des cachettes de drogue.

Les incivilités repérées ne se limitent pas à la population des dealers. Les déjections canines et les chiens non tenus en laisse gênent les promeneurs et compliquent le travail des agents de surveillance. Les haies et les recoins transformés en WC clandestins sont également le fait de marginaux, mais aussi d'usagers non stigmatisés par leur apparence.

On peut se demander si pour les riverains, ce diagnostic peu explicite (le sentiment d'insécurité devient un effet mécanique tendant à expliquer les difficultés de partage de l'espace commun) n'exprime pas un sentiment de dépossession ou d'envahissement d'un site majeur de leur quartier. Trois types d'actions ont été menés ou décidés par la Mairie de Paris en concertation avec les associations de riverains et la police pour mettre en échec ces formes de territorialisation et de dégradation du jardin.

- Une action de correction des espaces qui constitue une solution "espaces verts".

Les jardiniers ont été amenés à modifier certains aménagements végétaux: la surface

florale a été augmentée au détriment de celle des pelouses, les massifs d'arbustes ont été taillés plus courts dans le but d'améliorer la visibilité d'un espace à l'autre, de réduire les coins sombres, les cachettes des dealers. Dans le même ordre d'idées, des équipements ont été supprimés: jardinières et bancs place Maurice Quentin, banquettes sur l'allée Saint John Perse. Sur le plan de la propreté, cinq "Toutounet" équipant le jardin donnent de bons résultats.

- Une action d'occupation du terrain passant par la mise en place d'aménagements tels que l'installation de tables de jeux d'échec, de ping-pong, et la valorisation d'animations formelles et informelles coordonnées entre les institutions, les associations et les riverains: la présence quotidienne des boulistes, des actions de prévention routière à destination des scolaires, des fêtes organisées par les associations, des ateliers de jardinage. D'autres animations sont évoquées sans qu'elles aient abouti à ce jour: kiosque à musique, piste d'initiation pour rollers, création d'activités de type marché, organisation plus fréquente de concerts.

- Une action policière passant par des formes de présence de nature à rassurer certaines populations fréquentant le jardin, mais aussi des actions de contrôle et de répression. De fait, pendant la période d'observations en mai et juin, la présence de CRS était manifeste sur le jardin, la place Joachim du Bellay et le long de la rue Berger. Présents depuis septembre 2001, ils complètent un dispositif qui se déploie sur toute la zone piétonnière du quartier des Halles. Aux îlotiers fidélisés sur un secteur, s'ajoutent aujourd'hui une équipe de policiers en VTT et en rollers, complétés par un groupe de soutien à la police de quartier (GSPQ). Un arrêté préfectoral interdit la consommation d'alcool dans le jardin. Les propriétaires de chiens ne respectant pas le règlement peuvent aussi être verbalisés.

L'évolution du jardin par petites touches: une propension au zoning?

L'analyse des archives des affaires domaniales permet de mettre en évidence des transformations progressives des équipements et aménagements du jardin et leurs motifs.

- Le Jardin des Enfants et celui des Tout Petits correspondent à des emplacements qui n'avaient pas reçu de fonctions précises à l'origine.

- Les relations avec le centre commercial, le long de la rue Baltard ont été occultées, moins pour protéger le jardin que le forum, transformant ces accès en wc

clandestins. Leur maintien est lié à la nécessité des sorties de secours du niveau - 1 du forum.

- La serre équatoriale a été achevée en 1986. Cet élément végétal très riche qui renouait avec les grandes serres du 19ème a pour vocation d'agrémenter le parcours souterrain. Il occupe une forte emprise sur le jardin. La serre est essentiellement visible depuis la galerie piétonne souterraine et par les usagers de la piscine. Son émergence dans le jardin permet l'éclairage naturel du sous-sol. Pour en apprécier totalement la richesse, l'amateur devrait aller nager, puis quitter la piscine en longeant la galerie pour sortir par la porte du jour, avant d'emprunter la passerelle pour voir le dessus de la serre. Si cet aménagement architectural paraît séduisant sur un plan d'ensemble, il semble relativement déconnecté des déambulations concrètes du promeneur qui voudrait explorer la diversité des ambiances végétales. De fait, les promeneurs restent très peu de temps en surface, au niveau de la passerelle et de l'allée Aragon. Si elle attire la curiosité des touristes, ils ne font le plus souvent qu'y passer.

- Les pelouses. D'abord mises en place avec un principe de non fermeture à laquelle la mairie était attachée, les plaintes évoquant leur occupation par des marginaux ont conduit à l'adoption d'une réglementation réservant l'accès d'une partie des surfaces aux enfants de moins de 12 ans, devenant ainsi pelouse familiale clôturée. Si celle-ci fonctionne bien comme un havre de tranquillité, elle marque une rupture dans la perspective est ouest du jardin.

- Le jardin Viarnes a succédé au petit train Napoléon III lorsqu'il a recherché une nouvelle affectation, en 1992. Cette attribution a fait suite aux plaintes de "nombreuses mères de famille" qui jugeaient le Jardin des Tout Petits trop minéral et exigu les jours d'affluence.

- La préoccupation concernant l'hygiène a conduit à l'installation de deux canisettes, inefficaces mais toujours en place et plus récemment de distributeurs de sacs plus efficaces et plus discrets. La présence des canisettes interroge d'ailleurs la hiérarchie des priorités lorsqu'on sait que les toilettes publiques sont pratiquement hors du jardin (c'est le cas pour la porte du Jour, c'est à la limite pour la porte Berger)

- En 1998, à la suite de troubles à la sécurité et à la tranquillité publiques, la passerelle et les abords de la porte du Pont neuf situés sous la verrière ont été fermés au public par une barrière provisoire.

- En 2001, l'installation de tables de ping-pong et d'échecs est venue compléter l'évolution par petites touches du jardin.

- A ces transformations successives s'ajoute un travail de correction des espaces déjà évoqué.

Si de telles modifications par petites touches successives font partie d'une gestion au quotidien visant à améliorer la tranquillité du jardin, il semble qu'on soit arrivé aujourd'hui au bout d'une telle logique. Le morcellement du jardin rend difficile son entretien et sa surveillance, ce que les réponses purement techniques ne prennent pas en compte. Conçu dans les années soixante dix, le jardin a vieilli. Au finale, il a perdu son unité de projet, si tant est il en ait jamais eu une. L'aménagement repose essentiellement sur un principe défensif, s'adaptant au coup par coup aux plaintes et aux modes du moment. Cette approche conduit à appréhender le jardin comme un "bastion" à défendre, sans tenir compte des liaisons avec l'environnement immédiat, ce qui marque la limite d'une réflexion limitée au périmètre du jardin. Un tel principe privilégie l'idée que l'espace et son aménagement peuvent influencer les usages et les pratiques sociales sans voir la capacité de résistance des usages et des pratiques aux aménagements, quels qu'ils soient.

L'approche technique pour résoudre des conflits d'usage au sein du jardin repose sur un ensemble de présupposés et d'implications produisant un fonctionnalisme aménageur et "paysager" qui opérerait selon deux niveaux: dans le rapport entre ville et jardin par son principe défensif raisonnant comme si le jardin pouvait être déconnecté, isolé du tissu urbain; et en appréhendant les usages et les fréquentations du jardin en termes de dysfonctionnements spécifiques, les micro aménagements successifs reproduisant en miniature une propension au "zoning", une tendance à séparer les fonctions et les activités au sein du jardin. Le social ainsi réduit au spatial se traduit par un gauchissement des aménagements sensé résoudre des conflits d'usage.

La fonction de passage que remplissent les allées St John Perse et André Breton, la proximité souterraine d'une croisée de gare, la vocation marchande du quartier et la présence récurrente de populations marginalisées dans le quartier depuis le Moyen Age devraient rappeler que l'équilibre à trouver entre des fonctions de proximité que recherchent les résidents et des fonctions globales que remplit le quartier des halles ne peut être mis en œuvre par la seule préoccupation de ce qui se passe dans le jardin. La question occultée depuis la décision de faire un jardin sur l'emplacement des pavillons Baltard est

celle de la place du jardin dans son quartier. Lieu de la *valeur*¹², l'espace urbain est qualifié par sa valorisation ou sa dévalorisation. La valorisation du quartier à l'échelle régionale, nationale et même internationale a conduit à une dévalorisation à l'échelle locale. Le jardin est devenu pour les riverains un point de focalisation de ce déséquilibre.

Seuils et limites

Globalement, le jardin apparaît ainsi comme un espace très compartimenté. La multiplication des haies, grilles, murets, massifs, emmarchements tendent à guider le cheminement piéton et incitent à se conformer plus ou moins à l'attente inscrite dans l'aménagement. De ce point de vue, le jardin est un espace très "administré" multipliant les recoins et les matériaux. Ce constat semble éloigné des préconisations du schéma d'aménagement de surface proposé par l'APUR en 1979: la petite taille du jardin ne permet pas de le morceler et doit conduire à le traiter selon une composition d'ensemble. Les contraintes émergeant du sous-sol, liées à l'aménagement de celui-ci mais aussi aux tergiversations concernant le programme de surface ont contraint Arretche à traiter le jardin par petites parcelles.

Dans le rapport à son environnement immédiat, comme dans les rapports entre ses espaces internes, le jardin alterne des barrières visuelles et matérielles qui fonctionnent comme des effets de frontières, et des espaces plus ouverts générant des effets de seuil. Le seuil se distingue de la limite en ce qu'il est une zone¹³, un espace de transition. Ces catégories d'ouverture et de fermeture peuvent se combiner entre elles dans leur rapport à l'intérieur ou à l'extérieur du jardin. Ainsi, un espace peut être doublement cloisonné, par rapport au jardin dont il fait partie, et vis-à-vis de l'environnement extérieur. Cette approche des qualités spatiales est indissociable des modalités d'occupation et d'appropriation sociale du jardin, l'appropriation étant ici définie comme manière d'adapter l'espace disponible aux usages et aux fréquentations. Un espace ouvert sur son environnement autorise des formes d'exposition mutuelle des coprésences reposant sur un partage de l'espace et favorise des formes de contrôle social informelles. A l'inverse, l'isolation d'un espace avec son environnement conduit, lorsqu'il n'est pas délaissé, à des pratiques de territorialisation, à un usage monofonctionnel.

¹² - J. L. Gourdon, *La rue. Essai sur l'économie de la forme urbaine*, éditions de l'Aube, 2001, p. 179.

¹³ - W. Benjamin, *Paris, capitale du XIXème siècle: le livre des passages*, Paris: éditions du Cerf, 1997.

Les contours du jardin

Conçus en même temps que la première partie du jardin, les pavillons Willerval ont fait partie du nouvel environnement qui était censé établir une interaction visuelle avec le jardin proprement dit. Le bâtiment Lescot qui définit la limite est du jardin devait par sa légèreté agrandir la perspective est-ouest du jardin et offrir une vue d'ensemble depuis la terrasse Lautréamont. Cette seule préoccupation visuelle, en négligeant l'échelle des cheminements piétonniers et des usages intersticiels de l'espace, a conduit à faire du passage Mondétour un espace délaissé, au statut incertain. Malgré le manège et les jongleurs de rue sur la place Pierre Emmanuel, le passage fonctionne beaucoup plus comme une arrière boutique ou une coulisse des façades donnant sur les rues Pierre Lescot et Rambuteau. Dépôts de détritrus, poubelles du Flunch, WC clandestins caractérisent les usages de cet espace. La terrasse Lautréamont est souvent vide, habitée par quelques SDF qui y ont élu domicile.

D'autre part, la densité végétale du Jardin des Enfants étant arrivée à maturité, elle occulte la perspective vers la terrasse Lautréamont. Si administrativement le jardin se prolonge jusqu'au manège, dans les pratiques et les représentations sa limite désigne la rue Baltard qui longe les verrières. Interdits au publics, les pelouses et massifs qui les bordent définissent une jointure verte qui sert surtout à masquer la maçonnerie et les galeries techniques entourant les verrières, mais aussi de WC clandestins. C'est notamment le cas au niveau de la porte Berger dont la verrière qui la couvre est collée au forum. Une jardinière installée récemment a pour vocation d'empêcher un tel office. Ni véritablement galerie commerciale ni véritablement allée jardinière, le passage se définit comme un "entre-deux" non pensé dans le programme d'aménagement. Les linéaires commerciaux en difficulté sur la partie parallèle à la rue Rambuteau, la fermeture de la boutique qui marque l'extrémité sud du bâtiment Lescot sont symptomatiques de cette situation dégradée. Cette précarité contraste avec le succès commercial du quartier. La juxtaposition d'équipements publics et commerciaux avec un prolongement du jardin ressemble à un collage mal "jointé". Toute proportions gardées, cette situation est à comparer avec celle des galeries du Palais Royal dont les vitrines des boutiques traversantes sont aujourd'hui occultées.

Le mail planté d'arbres est souligné par une architecture végétale bordant la rue Berger: treillages, lattis et tuteurs servent de support à la végétation. Cet axe est un des éléments structurants du plan Arretche. Si l'on chemine sur cet axe d'architecture végétale en partant de son extrémité est, tout près de la rue Pierre Lescot, on fait le constat qu'il est

barré par les trémies d'escalators des portes Berger et du Pont-Neuf [photo III-20] et ensuite par l'allée Supervielle [photo I-9A]. Porte Berger, l'architecture végétale est interrompue pour être reprise après l'allée Saint John Perse. De plus, cette circulation longitudinale se trouve compliquée par les contraintes du plan Vigie Pirate.

Dans les faits, seules les extrémités de cet axe sont fréquentés dans de faibles proportions. A l'est, les passages semblent n'obéir qu'à une curiosité ou une envie de passer sous les pergolas, ce qui souligne par défaut l'attraction qu'exerce un tel aménagement pour les circulations débarrassées d'une pure fonction de déplacement. Le sol dallé, les marches qui relient ce segment à la rue Berger, sans barrière donc, proposent un agrément à se sentir à la fois en retrait de la rue et d'avoir en même temps vue sur elle. De ce trop court cheminement semble parfois poindre un regret à devoir le quitter si vite pour retrouver la rue.

L'extrémité ouest est un espace de transit entre la rue de Viarmes et la rue Berger. Les passants préfèrent reprendre le trottoir de la rue Berger plutôt que d'emprunter un axe discontinu [photo I-6A]. Le traitement quelconque du sol (bitume), les déjections de pigeons n'incitent pas à la promenade. De fait, cet espace est avant tout celui des pigeons entre les rues Vauvilliers et des Prouvaires [photo I-8A], un point de fixation de jeunes dealers entre l'allée Supervielle et la Porte du Pont Neuf. Notons enfin que tout ce segment compris entre la rue Sauval et la porte du Pont Neuf est fermé sur son environnement immédiat: des garde corps non peints redoublés d'une haie en contre bas empêchent tout échange visuel et physique entre le jardin et la rue Berger [photo I-10A]. Ainsi, il est impossible d'apercevoir les boulistes depuis la terrasse du café qui est en face, cette invisibilité étant redoublée par une sortie de secours recouverte de lierre. Tout ce segment fonctionne comme un tunnel de verdure et de treillages isolé tant de la rue que du jardin.

Cette double fermeture contraste avec l'ouverture sur son environnement immédiat d'un segment compris entre la porte du Pont Neuf et l'allée Saint John Perse, côté jardin et côté ville. L'accès latéral compense l'absence de trajets longitudinaux et anime les lieux par une combinaison de passages et de stationnements [photo I-3A]. L'absence de barrière entre la rue et le jardin permet d'avoir une perspective sur les activités et les équipements

L'architecture végétale de la rue Berger



Barrée par la porte du Pont Neuf... [Photo III-20]



... et par l'allée Supervielle [Photo I-9A]

La promenade sous l'architecture végétale



Évitée par les passants... [photo I-6A]



Fréquentée par les pigeons [photo I-8A]

Deux traitements différents de la liaison rue / jardin



Barré à l'ouest [photo I-10A]



Ouvert à l'est [photo I-3A]

du jardin (bancs, échiquiers). Les perspectives visuelles réciproques définissent ce segment d'architecture végétale comme une lisière, soulignée depuis la rue par la perspective de sous bois qu'offrent les arbres et le changement de nature du sol. Le dehors et le dedans du jardin se répondent, marquent simultanément une séparation et un partage.

Cet échange entre la ville et le jardin est contrarié par la trop large ouverture de l'allée Saint John Perse qui, malgré des plots, n'offre aucune transition avec la rue Berger. De plain-pied avec celle-ci, le dallage en est identique, ce qui renforce l'impression d'une continuité de la ville dans le jardin.

Autre point négatif de cet espace, une canisette fréquentée surtout par des hommes, constitue une zone délaissée à proximité de la porte du Pont-Neuf

Au nord du jardin, la place René Cassin propose selon un autre aménagement une liaison entre la fonction passante de la rue Rambuteau et la fonction d'accueil de l'ensemble arène plus gradins. La "Tête en Pierre" attire régulièrement touristes et enfants sous les yeux de ceux qui occupent les gradins. La relation à l'environnement s'étend à la dimension sonore: selon les heures et les jours, les chants et la musique religieux sont perceptibles depuis les gradins. Les formes spatiales et les équipements privilégient une diversité des pratiques qui conjugue distance et proximité dans les formes de coprésence selon un principe d'exposition qui permet de voir et d'être vu. La combinaison des flux et des différentes formes de stationnement (bref et prolongé) confère à cet espace un mélange d'animation et de tranquillité. Les allées internes du jardin qui entourent les gradins offrent une perspective sur la place.

A l'ouest, l'entrée du jardin côté porte du Louvre reste difficile à mettre en valeur, du fait de la proximité du bâti et de la voirie souterraine. C'est essentiellement un lieu de passage sans aucune animation urbaine [photo I-14A]. Quatre voies parallèles y débouchent: la porte du Louvre, l'allée Blaise Cendrars, le mail planté d'arbres et la promenade de treillage. Le mail offre une perspective sur le jardin, renforcée par le changement de nature du sol. Il constitue à cet endroit un passage entre l'allée Blaise Cendrars et la rue de Viarmes. Une canisette installée derrière des bancs est principalement utilisée par les sans domicile. Les odeurs et les moustiques n'incitent pas à un stationnement prolongé sur les bancs installés dans ce secteur. Deux tables de ping-pong placées à proximité restent peu utilisées. Cette entrée apparaît comme un espace résiduel, un bout de jardin dont on n'a pas su trop quoi faire, dominé par la verticalité bétonnée de la

Entrées ouest du jardin



Un bout de jardin sans vie, côté porte du Louvre [Photo I-14A]



Vive la voiture [Photo I-15A]

porte du Louvre qui renforce l'aspect purement fonctionnel de cette entrée. Dans la pratique, les sans domicile s'y retrouvent entre eux.

L'autre entrée ouest, par l'allée Louis Aragon marque formellement l'accès au jardin par la présence de grillage. La dimension symbolique d'entrée de jardin est soulignée par la présence d'un pavillon de surveillance. On peut regretter devant cette façade verte qui rompt avec l'univers minéral la présence de voitures, bien qu'il s'agisse d'un stationnement soumis à autorisation, le contrôle étant assuré par un agent de surveillance du jardin [photo I-15A]. Formellement hors des limites du jardin, l'originalité de la rue de Viarmes est inexploitée. A l'ouest du jardin, son statut est comparable à celui du passage Mondétour. C'est un no man's land n'appartenant ni au jardin, ni véritablement à la ville, une rue dévalorisée, sans urbanité.

La rue Baltard, côté Rambuteau, a une entrée des plus anonymes, presque dérobée. Elle fait face à la sortie du métro. Aucune plaque n'indique le nom de la rue. Les panneaux indiquant le Jardin des Enfants et la porte St Eustache sont masqués par des branches d'arbres. Le passant non prévenu la manquera, emporté par le flux de la rue Rambuteau. Bordée par le mur de verdure du Jardin des Enfants et un pavillon Willerval, l'effet d'encaissement qui en résulte réduit la luminosité d'une ruelle très étroite. Un café à la façade de verre, contre laquelle sont plaquées quelques tables par beau temps, ne parvient pas à animer le passage. La rue Baltard remplit une fonction de desserte des espaces de jeux pour enfants. Topographiquement, elle prend la forme d'une cuvette au fond de laquelle on trouve l'une des entrées condamnées du forum devenue, comme l'autre entrée située sous le pavillon du mail, un WC clandestin. Le pavillon est peu fréquenté, des sans-abri y élisent parfois domicile.

Enfin, une observation faite à la lecture des plans du jardin montre que l'axe qui, dans le prolongement de la Bourse du commerce passe par la rotonde, l'oculus de l'allée Jules Supervielle et se prolonge par le passage qui relie la porte Lescot à la place Pierre Emmanuel est totalement occulté.

Les relations spatiales internes

Dans sa partie nord, l'allée St John Perse produit un effet couloir dont l'injonction prescriptive semble être: "circulez". Cet effet résulte d'une série d'aménagements qui se renforcent mutuellement. Les banquettes se font face, les arbres qui les bordent sur le devant sont redoublés par des haies ou des bosquets derrière les banquettes. Les extrémités de celles-ci, côté pelouse, sont des points de fixation des dealers. De fait, les banquettes

sont peu utilisées par les passants [photo III-12] qui ne flânent pas: cette situation contraste avec la partie médiane de l'allée [photo III-19], beaucoup plus vivante. Les banquettes en moins, l'allée André Breton produit le même effet couloir en longeant le Jardin des Enfants.

Le triangle délimité par les allées Saint John Perse, André Breton et Blaise Cendrars fonctionne selon un principe de visibilité maximale. En cela il se rapproche de la place René Cassin. Ces deux espaces accueillent tout un chacun sans qu'il ait l'impression de pénétrer dans un territoire réservé ou d'être seul sous les yeux de tous. On peut y passer, s'arrêter un instant ou prolonger sa halte. Ils fonctionnent comme des espaces partagés, accessibles, non-appropriables. Les deux allées qui bordent le triangle font partie intégrante de cet espace. Les passants y côtoient les occupants des bancs et des margelles.

La fontaine qui borde la pelouse ouverte constitue un micro-espace aisément appropriable, moins par la haie qui la surplombe que par la banquette en demi-cercle qui la délimite en contrebas de la pelouse. La fonction sociale traditionnelle, à la ville comme à la campagne, du point d'eau comme lieu de rencontre et comme équipement accessible est ici totalement niée. De fait, elle est souvent accaparée par les dealers installés à proximité. Le coin de pelouse immédiatement derrière est également privatisé. L'autre point d'eau, en bas de l'allée Aragon, semble à l'inverse délaissé, presque anonyme parce qu'installé dans un lieu où l'on ne fait que passer.

Concernant la première fontaine, on peut noter par ailleurs qu'elle se situe à proximité immédiate mais en retrait d'un carrefour de trois allées qui n'est pas du tout exploité comme éventuel support d'une convergence. Seul un accès de parking l'équipe. Ni ouvert ni fermé, ce carrefour semble être un non-lieu.

Le Jardin des Enfants et celui des Tout Petits sont complètement isolés de leur environnement interne ou externe. Un rempart de verdure ferme l'espace du jardin et isole un peu plus la rue Baltard déjà située en contrebas, de l'ensemble du jardin. L'accès à ces équipements se fait par la rue Baltard, comme s'ils tournaient le dos au jardin. Le traitement de ces deux espaces pour enfants contraste avec celui du jardin Viarmes, en contrebas de l'allée Aragon, largement ouvert visuellement sur son environnement.

La pelouse ouverte ne l'est véritablement que dans sa partie basse, en liaison avec l'allée Blaise Cendrars qui permet au passant le choix entre la pelouse, le mail planté ou la

Allée Saint-John Perse



Un effet corridor au nord [photo III-12]



Plus accueillant au sud [photo III-19]

poursuite de la déambulation sur l'allée. Celle-ci a ainsi une forte dimension connective. Bordée de haies ou de massifs sur les autres côtés, la pelouse reste cependant accessible par cinq entrées facilitant sa traversée. Le promeneur peut ainsi échapper au cheminement guidé des allées. La partie haute de la pelouse, en s'appuyant sur un massif, forme un recoin qui l'isole des autres espaces.

La pelouse fermée, entourée d'un grillage parfois redoublé de haies est accessible seulement par une entrée donnant sur l'allée Blaise Cendrars. Elle reste cependant visible à hauteur de cette allée et depuis le haut du jardin. L'ensemble "serre plus ronde" à proximité immédiate, est masqué par une haie. Juste derrière, une pelouse en repos était inaccessible au public pendant la période d'observations.

L'allée Jules Supervielle est bordée de part et d'autre de haies et de deux massifs entourés de pergolas qui empiètent sur les deux pelouses au niveau de l'oculus, masquant ainsi les perspectives latérales. Les deux pelouses se tournent le dos. Les jeux d'eau, lorsqu'ils fonctionnent, apportent une note sonore et viennent nuancer la perspective sur Saint Eustache. Enfin l'oculus entrave la circulation.

L'unité du mail planté d'arbres est contredite par les coupures des traversées nord-sud du jardin qui définissent autant de pavés fonctionnant de manière autonome. D'ouest en est on a ainsi le pavé des sans domicile, celui des boulistes, un pavé peu fréquenté, occupé par de jeunes dealers en petit nombre (4 ou 5), et celui plus animé où sont disposés les échiquiers. En bordure, l'allée Blaise Cendrars permet cependant de les relier en faisant office de promenade bordée d'arbres.

La zone du cadran solaire offre un panorama vers la place René Cassin , la Bourse du Commerce, les deux pelouses et les serres. Elle est cependant fermée sur la rue Rambuteau par la "vague" de Lalanne qui par ailleurs isole la rampe de la porte du Jour.

La rotonde, dans le prolongement des serres est entourée d'une haie trop large qui rend invisible la statue installée au fond. De plus, il est impossible d'en faire le tour. En longeant les serres depuis la porte du Jour, on aboutit à un cul de sac donnant sur la pelouse fermée.

Les liaisons verticales

D'une façon générale, les caractéristiques topographiques du jardin semblent peu prises en compte dans son aménagement, comme on l'a signalé à propos de certains espaces. Le dénivelé de la pelouse ouverte fait du haut de celle-ci un espace propice à une

territorialisation qui, alternativement, est le fait des dealers et des propriétaires de chiens. Spatialement et symboliquement ils occupent une position dominante. Par ailleurs, les liaisons entre le souterrain et la surface sont peu valorisées, si l'on pense que le jardin commence véritablement à la sortie des portes.

Le jardin de fleurs qui entoure les serres tropicales n'est pas accessible physiquement au public. La raison invoquée concerne la sécurité: les fenêtres des verrières dont l'ouverture est commandée par ordinateur seraient dangereuses pour les enfants qui pourraient tomber dans la serre. Cette inaccessibilité est regrettée par certains habitués du jardin. Pour d'autres dont l'attrait pour les jardins tient à la diversité des essences qu'ils voudraient voir de près et sentir, cette inaccessibilité est d'autant plus frustrante. L'aménagement des serres tropicales laisse insatisfait le promeneur curieux: le meilleur point de vue sur la végétation tropicale se trouve en sous-sol où une baie vitrée permet de mieux apprécier la luxuriance de la végétation. Il faut choisir: voir le haut s'écraser contre les verrières, ou voir le bas.

Les portes. La porte St Eustache assure le mieux la transition entre le sous-sol et le jardin. Les jeux d'eau et leur sonorité, la végétation, l'escalier arrondi et au faible emmarchement sont un avant goût de ce que peut proposer le jardin. Cette porte fonctionne comme un véritable seuil dans les deux sens. La placette sur laquelle elle débouche, bien que ne faisant pas partie du jardin prolonge cette fonction par les éléments de verdure aménagés de part et d'autre de la rue Rambuteau.

Les autres portes ne remplissent pas du tout cette fonction de seuil: la porte du Jour parce qu'elle est de plein pied avec la rue en contrebas du jardin et donc totalement déconnectée de celui-ci, les portes du Pont-Neuf et du Louvre parce ce qu'on s'y engouffre ou qu'on en est expulsé par des escalators débouchant hors du jardin. Ces trois portes constituent des frontières entre la surface et le souterrain. La verrière de la porte du Pont-Neuf et ses abords sont largement inexploités, sa passerelle condamnée. Les jardinières et le fronton bétonnés de la porte du Louvre rappellent le dispositif de la rue des Halles s'engouffrant sous le forum.

Une dernière liaison verticale non exploitée concerne l'oculus de l'allée Jules Supervielle. S'il propose sa lumière naturelle au sous-sol, il n'apporte rien au jardin. Le matériau qui filtre la lumière évoque une plaque de Plexiglas très disgracieuse.

Le plan 1 synthétise cette analyse des relations spatiales. La fermeture des espaces sur leur environnement combine des barrières visuelles et physiques.

2 - Temporalités et partage de l'espace.

flux et circulations.

Les flux qui traversent le jardin sont sans commune mesure avec ceux de l'espace piétonnier environnant, qu'il soit de surface ou souterrain. Les seuls comptages piétons réalisés à ce jour dans le jardin par la DVD ont été réalisés entre 19h. et 24h. sur une journée¹⁴. En l'absence de comptages piétons dans et autour du jardin en journée, l'évaluation des flux qui suit est une estimation fondée sur des observations empiriques étalées sur une période d'un mois. Le plan 2 schématise la hiérarchie entre les circulations du jardin.

Comparés à ceux des rues piétonnes, les flux du jardin sont faibles. Cependant ils ont leur propre hiérarchie. La première remarque qu'on peut faire concerne l'orientation des circulations: les échanges nord-sud sont largement dominants, organisés par l'aménagement du jardin. La seule circulation est-ouest est celle de l'allée Cendrars. Dans la pratique, la difficulté de franchissement de la rue coquillière entraîne une traversée nord-ouest du jardin empruntant la passerelle au dessus des serres. Par ailleurs, quelques promeneurs du jardin s'affranchissent des allées en traversant la pelouse ouverte. Notons enfin que la mise en repos d'une pelouse a entraîné la fermeture d'un axe est-ouest entre l'allée Supervielle et les serres.

Les flux sur les allées St John Perce et André Breton sont dominants. Ces deux allées remplissent une fonction de transit. L'allée Cendrars a un flux moyen à l'échelon du jardin. A une fonction de transit s'ajoute une fonction de desserte de la pelouse fermée importante entre 12h. et 14h., et du jardin Viarmes réservé aux enfants. L'allée Supervielle a un flux moyen un peu plus faible, remplissant un rôle de desserte de la place René Cassin, et plus ponctuellement d'échange entre les rues Rambuteau et Berger.

A l'ouest du jardin, un flux faible est défini par un trident de circulation. Il assure la desserte du jardin Viarmes, se substitue à la traversée de la rue coquillière, et enfin établit une liaison de la rue du Jour vers la rue Vauvilliers assez marquée à partir de 17h. Les rues Baltard et Garcia Lorca servent essentiellement de voies de desserte aux aménagements pour enfants. Les flux y sont très faibles de même que dans le passage Mondétour. Enfin le bord ouest du mail planté sert d'espace de transit entre la rue du Louvre et la rue Berger.

¹⁴ - Cf. annexe.

Cette fonction générale de transit du jardin disparaît par temps pluvieux. Le jardin devient désert, le souterrain prenant le relais.

Chronotopie

La chronotopie, qui désigne le déroulé temporel des usages d'un lieu¹⁵, permet de mettre en scène la diversité des catégories de populations qui fréquentent le jardin, leur visibilité et les modalités spatio-temporelles de partage de l'espace commun. Elle révèle un entremêlement de trames qui, projetées sur l'espace, s'articulent selon des régimes de succession, d'évitement, de cohabitation ou encore d'appropriation. Le plan 3 établit la synthèse de cette projection spatiale.

Une première temporalité oppose le fonctionnement du jardin en semaine et le week-end. En semaine, les activités et la fréquentation du jardin sont dominés par les rythmes sociaux organisant les mobilités individuelles et collectives urbaines. Malgré la désynchronisation des temporalités professionnelles, familiales, individuelles qui depuis quelques années conduisent à l'émergence de nouveaux rythmes urbains, la vie sociale du jardin reste marquée par des temps collectifs. Une seconde temporalité structurante agence la fréquentation du jardin selon les variations saisonnières et météorologiques.

En semaine

Avant 8h., le jardin est peu fréquenté. Quelques joggers dont parfois les pompiers de Paris croisent les propriétaires de chiens les plus matinaux et le personnel d'entretien présent sur le site depuis 6h.

Entre 8h et 10h., l'activité dominante est la promenade des chiens. La pelouse ouverte est un lieu de rencontre entre les chiens qui s'ébrouent en liberté et leurs maîtres. C'est un moment de sociabilité très marqué entre des personnes, en majorité des femmes de tous âges, dont les relations fonctionnent sur le mode de l'interconnaissance. Par moment, on peut compter de dix à quinze chiens non tenus en laisse sur la pelouse. La présence des personnels assurant l'entretien du jardin est plus marquée. Les agents de surveillance font leur apparition, notamment pour s'assurer de la sécurité des espaces réservés aux enfants. Le stationnement est pratiquement inexistant: les sièges sont vides. La fonction passante du jardin est clairsemée avant 9h., heure à partir de laquelle elle s'accroît, principalement sur les allées André Breton dont le flux semble dominant, et St John Perse. La rue Baltard

¹⁵ - T. Paquot (Dir.), *Le quotidien urbain. Essai sur le temps des villes*, Paris: La Découverte/ Institut des Villes, 2001.

assure une faible fonction de desserte entre la rue Rambuteau vers la rue Berger (un comptage approximatif effectué au niveau du pavillon du mail établit une cinquantaine de personnes sortant de la rue Baltard, pour une trentaine y entrant, entre 9h. et 10h.).

Entre 10h. et 12h., le jardin retrouve son calme, les passages sont plus clairsemés. Deux nouvelles catégories d'habitues du jardin font leur apparition: les marginaux et les dealers. Ces derniers se répartissent en quatre groupes aux origines ethniques distinctes, et qui ne se mélangent pas. Les sièges équipant le jardin commencent à être occupés pour de courtes pauses (lire le journal, fumer, profiter du calme). Des échanges ont lieu entre des habitués retraités vacant à leurs occupations (faire les courses, promener le chien) et le personnel du jardin. A cela s'ajoutent des touristes en groupes familiaux ou organisés qui s'attardent quelques instants devant les particularités du jardin (serre tropicale, cadran solaire, Tête en Pierre), et l'église St Eustache. La pause photos devant "La Tête en Pierre" est un classique qui se reproduit tout au long de la journée. Les pelouses sont faiblement occupées. Les individus sont le plus souvent seuls ou en groupes restreints. Le jardin Viarmes ne dépasse pas une dizaine de mères de famille (plus rarement les pères) surveillant leur progéniture.

Entre 12h. et 14h. le jardin s'anime. Un mouvement de flux et de reflux s'organise sur ce segment horaire. Celui-ci est très visible le long de l'allée Blaise Cendrars où des individus en provenance de l'ouest du jardin accèdent à la pelouse fermée pour déjeuner, parfois s'allonger sur les bancs ou la pelouse puis retournent vers leur lieu de travail. Les allées Cendrars et Supervielle jusque là peu fréquentées desservent les aires de stationnement que constituent les gradins de la place René Cassin, la pelouse fermée et la pelouse ouverte. Sur celle-ci, non équipée de bancs, les gens s'installent majoritairement sur les marches de ciment qui la compartimentent en quatre zones, le corps orienté vers le bas du jardin. Lorsque le temps le permet, des gens s'allongent sur le bas de cette pelouse, à proximité du massif qui l'empiète. Le renouvellement sur les gradins est plus rapide que sur les autres espaces, alimenté par le flux de la rue Rambuteau. Les bancs et banquettes du "triangle", y compris les sièges équipant les échiquiers, sont occupés pour une activité dominante, comme dans tout le jardin: le déjeuner. Des populations diversifiées de salariés, scolaires et touristes, seuls ou en petits groupes, se mêlent. Les allées St John-Perse et

Des lieux d'exposition



La place René Cassin



La pelouse ouverte

André Breton reprennent leur fonction de transit. Les bancs du mail planté restent proportionnellement peu occupés.

Le reflux de 14h. est compensé partiellement par l'arrivée des mères de famille accompagnant leurs enfants vers le jardin Viarmes. Les cheminements le long des allées Cendrars, et Aragon, le passage par le cadran solaire et la passerelle convergent vers cet équipement. Les pelouses, bien qu'elles se vident restent occupées.

La population de la pelouse fermée change: personnes âgées et groupes familiaux s'y retrouvent. La pelouse ouverte connaît un temps de flottement: quelques chiens non tenus en laisse se retrouvent vers le haut de la pelouse, des jeux de ballon s'organisent entre oisifs qui passent leur journée dans le jardin, de petits groupes s'installent ou prolongent la pause déjeuner, deux ou trois sans domicile selon les jours passent l'après midi à dormir. Toutefois, par très beau temps, cette pelouse reste très occupée jusqu'en début de soirée par une population à dominante jeune. Les groupes de dealers sur la partie haute de la pelouse, bien qu'ils ne suscitent pas de pratiques d'évitement, sont repérables par les interactions qu'ils ont entre eux. Les gradins de la place René Cassin connaissent un taux d'occupation important et régulier depuis le midi. Aux heures creuses de l'après-midi, on descend rarement en dessous d'une trentaine de personnes présentes. Les gradins séparés par des morceaux de pelouse permettent de s'allonger.

L'événement du milieu d'après-midi concerne l'arrivée des boulistes sur le mail planté. En fonction du temps ils prolongent leur présence jusqu'à 19h, parfois 20h. Trois à quatre parties s'y organisent selon les jours. Au fur et à mesure de leur arrivée, les équipes se forment, puis les membres de chaque partie se concentrent sur leur propre jeu. Ils marquent leur espace de jeu en regroupant leurs affaires sur un ou deux bancs avoisinants et la guérite du gardien. Les plus soigneux sont équipés d'un portemanteau accroché au treillage de la guérite, auquel ils suspendent leur veste. Cette animation quotidienne amène deux types de spectateurs: des spectateurs occasionnels qui passent sur l'allée Cendrars s'arrêtent quelques instants, en restant debout, avant de poursuivre leur chemin; des spectateurs réguliers, essentiellement des retraités qui suivent de très près le jeu une bonne partie de l'après-midi. Parmi les occasionnels, on peut distinguer une sous catégorie de personnes seules qui s'assoient quelques minutes et profitent du spectacle avant de repartir. Certains s'assoient sans autre motif apparent que de regarder le jeu, d'autres profitent du spectacle pendant qu'ils mangent un sandwich, changeant parfois de banc pour se rapprocher. Un point important à noter concerne le fait que les joueurs comme les

spectateurs sont à une écrasante majorité des hommes. Pendant la période d'observation, une seule jeune femme a été vue jouant aux boules. Enfin, les interactions entre spectateurs et joueurs sont inexistantes, les spectateurs s'abstenant de tout commentaire sur le jeu.

En fin d'après-midi, entre 16h. et 17h, les flux reprennent, renforcés par l'évacuation progressive du jardin Viarmes. Avec les vacances, celui-ci reste malgré tout fréquenté au delà de 19h. Les aires de stationnement identifiées connaissent leur taux d'occupation le plus important, la période d'observation, avec le beau temps et les périodes de jour les plus longues de l'année, se prêtant à un délassement prolongé. Cette fréquentation reste intense jusqu'à 19h (comme ordre de grandeur, on peut retenir pour la pelouse ouverte 400 personnes entre 16h et 19h, contre 200 personnes entre 12h et 14h pour une journée type de beau temps¹⁶). Les chiens non attachés et leurs maîtres refont leur apparition (environ une dizaine). Comme le matin, il s'agit d'habitues se connaissant. La présence des hommes paraît plus importante que le matin, parmi les propriétaires de chiens. Aux activités classiques que sont le déjeuner, la lecture, l'échange entre personnes "ensemble" et le farniente, la promenade dans les allées du jardin, s'ajoute dans la zone du "triangle" la pratique du jeu de dames. De façon quasi quotidienne, de petits groupes de spectateurs se forment autour de deux joueurs installés le long du muret bordant le jardin des tout petits. A ces groupes de retraités qui empruntent les damiers au café de la rue Baltard, font pendant un groupe ou deux de jeunes adultes amateurs du même jeu, installés sur les échiquiers. Ces parties se prolongent aisément au delà de 20h. Cette zone offre ainsi une diversité d'activités entre le passage, l'occupation des bancs et la pratique de ces jeux, doublée d'une hétérogénéité des populations. Malgré son animation, c'est une zone calme.

A partir de 18h., aux alentours de la porte du Jour quelques sans-domicile se retrouvent.

Après 20h. et par beau temps, le jardin se vide progressivement, la pelouse fermée étant évacuée la première par la ronde des agents de surveillance qui invitent à quitter les lieux. Mis à part les aménagements pour enfants, les autres espaces du jardin restent libres d'accès nuit et jour. Aux activités identifiées, il faut ajouter, tout au long de la journée, la présence de personnes seules qui passent un moment dans le jardin après avoir marché, ou encore qui ont un rendez-vous un peu plus tard, dans le quartier ou dans le jardin même.

¹⁶ - Chiffres communiqués par l'agent-chef de la surveillance.

Les sans domicile, s'ils se retrouvent parfois à trois ou quatre sont plus souvent disséminés dans le jardin où ils passent une partie de la journée à dormir.

Le week-end

Par beau temps les samedi et dimanche marquent une rupture avec les temporalités de la semaine. Les flux de matinée sont inexistant. Le jardin commence à se peupler véritablement à partir de 13h. La fréquentation globale en plein après-midi est très importante, beaucoup plus qu'en semaine. Le mail planté d'arbres est également très fréquenté, beaucoup de personnes âgées y sont installées, recherchant l'ombre. Quelques amateurs de rollers absents en semaine circulent dans les allées. Dans l'arène de la place René Cassin, des jeux de ballon ont lieu entre jeunes adultes. Dans l'ensemble les deux pelouses prennent une dimension très familiale même si les distinctions de la semaine persistent. On voit beaucoup d'enfants dans les allées, accompagnés par leurs parents, notamment le dimanche. Le reflux ne commence pas avant 19h. Le jardin prend une allure très populaire. Classes d'âges et classes sociales se mélangent. Malgré ces variations très nettes, la présence des boulistes, dealers et propriétaires de chiens maintient une continuité avec les temporalités de la semaine.

Les variations saisonnières et météorologiques

Sans surprise, la pluie vide le jardin. Les observations menées dans le forum montrent une recrudescence sensible de la foule dès qu'il pleut. Ceci est valable pour toutes les catégories: les sans-domicile, refoulés du centre commercial se cantonnent aux portes d'accès, les flux transitent en sous-sol dans les axes est-ouest et nord-sud. Les couloirs du métro, équipés de deux immenses trottoirs roulants permettent de rejoindre aisément la rue de Rivoli et la place du Châtelet. Face aux intempéries, trois types d'usagers sont cependant plus résistants: les boulistes ne se résignent à se réfugier dans le café où se tient le siège de leur association que lorsque la pluie est trop forte; les propriétaires de chiens ont pratiquement tout le jardin pour eux; les dealers se protègent sous les verrières, sous l'abri de l'ascenseur du parking Saint Eustache ou encore le long de la rue Berger en bordure des immeubles. De façon plus clairsemée, quelques riverains ne renoncent pas à leur promenade quotidienne et semblent même profiter d'une harmonie avec les éléments naturels et de la quiétude du jardin sous la pluie.

La fraîcheur sans la pluie n'empêche pas la fréquentation des équipements destinés aux enfants. Ainsi, le Jardin des Tout Petits reste très utilisé le samedi jusqu'aux environs

de 18h. A l'inverse, les pelouses sont beaucoup moins fréquentées, laissant plus de latitude aux propriétaires de chiens.

La nuit qui tombe plus tôt dès l'automne donne par l'éclairage une autre dimension au jardin. Il s'en dégage une certaine féerie que semblent apprécier les chalands du samedi soir. En octobre, il n'est pas rare de les voir s'attarder dans le jardin jusqu'aux alentours de 19h.30 pour une visite nocturne. La combinaison des différentes formes de lanternes et candélabres le long des allées, révèlent une dimension sensible insoupçonnée. L'éclairage de la serre et du jardin des fleurs procurent un ravissement comparable depuis la passerelle.

On peut enfin signaler les nouvelles perspectives offertes par la moindre densité végétale. Le long de l'allée Saint John Perse, le Jardin des Tout Petits ne tourne plus le dos au jardin, les passants peuvent apercevoir un bref instant les enfants. En outre, cette ouverture d'un espace interne sur un espace de circulation dégage du même coup une perspective sur le pavillon Willerval de la rue Lescot. Le travail de correction des espaces verts entrepris depuis deux ans rend également visible le haut de la pelouse lorsqu'on chemine sur l'oblique du jardin. Enfin, la promenade le long de la rue Berger paraît moins isolée de son environnement.

Une dimension cinétique négligée

En prenant le pas sur le stationnement prolongé, le mouvement, à travers la déambulation, révèle avec le changement de saison l'importance de la dimension cinétique pour une approche paysagère et plus précisément pour définir les arbitrages entre aménagement technique et paysage. L'analyse des qualités spatiales et l'approche chronotopique des usages soulignent la nécessité de considérer ensemble les circulations et les modalités d'occupation des équipements et de façon plus large les variations et les invariants des fréquentations et usages. Cette combinatoire du fixe et du mobile rapportée à l'espace du jardin et à ses liaisons avec le quartier permet d'échapper à une vision statique du jardin en distinguant trois échelles à prendre en compte. L'échelle urbaine des liaisons avec le tissu urbain, l'échelle du jardin et de sa composition d'ensemble, et celle des usages et fréquentations du jardin. L'analyse chronotopique, en prolongeant une approche dynamique des usages informe les agencements internes et externes du jardin.

L'évolution des théories du paysage¹⁷, en liaison avec celle du fait urbain rend bien compte de l'importance de cette dimension cinétique:

- Le dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement conçoit le paysage comme une "*étendue de pays qui se présente à un observateur.*" Cette définition datée définit le paysage comme une pure extériorité, une nature morte sur laquelle il n'y aurait qu'un point de vue unique.

- L'Encyclopaedia Universalis définit le paysage comme "*une relation qui s'établit en un lieu et un moment donnés, entre un observateur et l'espace qu'il parcourt du regard.*" Cette définition place le rapport de l'être mobile à l'espace comme base de toute perception paysagère. On peut pourtant regretter qu'une telle définition ne retienne pas les usages comme éléments du décor qu'ils contribuent à élaborer.

Le réaménagement du jardin doit déborder de ses limites pour devenir le lieu d'une convergence qui ferait son identité. Ceci passe notamment par le rétablissement d'un "commerce" des rives du jardin avec la ville. Dans le désenclavement entre l'est et l'ouest de l'arrondissement, la Bourse du Commerce, occupée essentiellement par des bureaux, devrait jouer un rôle prépondérant. Dans la réduction de l'excentration des centralités locales et mixtes¹⁸, l'animation du jardin par la fréquentation de ses rives à tout à gagner. Parcours de flux laminaires en surface comme en sous-sol, ou délaissés, les contours du jardin le définissent comme un espace objet. La restauration d'une riveraineté dont les modalités restent à définir, rendrait au quartier un centre qu'il n'a plus véritablement. Il n'a aujourd'hui qu'une porte, le forum et la gare souterraine, une porte de Paris qui met la périphérie au centre géographique de la ville. Ni square, ni seulement espace vert, le jardin des Halles ne pourrait-il alors être une "place-jardin" qui ne serait ni la "chose" paysagère des flux ni la cour des riverains, mais un espace partagé, producteur d'urbanité?

Entre myopie et vision hypermétrope, le jardin n'est agencé que pour lui-même. A certains égards, il apparaît comme un tableau dont le cadre isolerait le jardin du quartier et définirait un espace temporellement figé. Dans son rapport aux itinéraires de flux traversant le jardin ou qui le bordent, le paysage proposé doit offrir une alternative au passage hâtif, donner à voir localement ce qui s'y passe, inciter à sortir du flux, ce que réalise assez bien la place René Cassin.

¹⁷ - Atelier Pierre Girardin, Association Aménagement et Nature (Dir), *Paysage et aménagement urbain. Note de synthèse*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 2000.

¹⁸ - Cf. carte 3.

3^{ème} PARTIE: USAGES ET REPRESENTATIONS

Le "système individuel de mobilité" désigne "l'ensemble structuré et coordonné des déplacements d'un individu"¹⁹. Ces systèmes s'inscrivent dans des ensembles plus larges. Les mobilités structurantes du mode de vie définissent un système de mobilité quotidienne dans lequel des arbitrages ont lieu entre sphères de la famille, du travail, du temps à soi, etc. A cette mobilité structurante du quotidien se surajoutent des mobilités plus occasionnelles concernant les loisirs ou la gestion du temps disponible entre deux activités, des mobilités rares (tourisme, vacances) et même des mobilités de rupture (le déménagement en est un exemple).

Ce concept développé pour analyser la rationalisation du temps et des déplacements en liaison avec les contraintes sociales laisse souvent de côté le rapport à l'espace ou aux territoires, la place qu'occupent les ancrages locaux de telle ou telle activité, les modalités d'appropriation des espaces que les uns fréquentent et que les autres habitent, et leurs conséquences en termes de relations sociales, de partage de l'espace.

La référence à des systèmes de mobilité nous servira ici à préciser **la place** qu'occupe le jardin dans les temps sociaux des utilisateurs, à appréhender les modalités d'engagements territoriaux de ceux qui à un titre ou à un autre, individuellement ou collectivement, sont présents dans le jardin. *In fine*, il s'agit d'appréhender l'agencement des coprésences, les arrangements ou les tensions auxquelles elles donnent lieu, afin de saisir la "praticabilité" du jardin et les représentations qu'en ont ceux qui le fréquentent. Celle-ci n'appartient pas aux lieux, mais dépend de la manière dont ils sont peuplés et occupés et des représentations qu'on en a.

1 - Usages et "système de mobilité" des individus

Les groupes fidélisés sur le jardin

Les groupes d'habitues fréquentant le jardin quotidiennement définissent une première trame, la plus visible. Cette dernière contribue à élaborer une première image du lieu par des présences et des arrivées quasiment ritualisées. Les propriétaires de chiens, les

¹⁹ - F. Ascher, "Les mobilités et les temporalités, condensateurs des mutations urbaines", *in*: M. Bonnet, D. Desjeux (Dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris: PUF, 2000, p.2002.

dealers et les boulistes constituent des groupes d'interconnaissance qui par la répétition journalière de leurs fréquentation du jardin, se réservent des espaces.

La présence des boulistes est la plus institutionnalisée puisqu'elle passe par une association. Elle est aussi la plus territorialisée puisqu'elle se limite à un périmètre bien défini à l'ouest, dans la partie la plus calme du jardin. Ils sont ainsi à l'opposé des flux à proximité desquels les dealers établissent leurs zones d'influence. L'évitement mutuel entre ces deux groupes est manifeste. Les dealers notamment n'interviennent jamais sur le "pavé" des boulistes, même en leur absence.

Une partie des propriétaires de chiens, dont la présence est récurrente tout au long de la journée et même en début de soirée (après le journal télévisé, voire après "le film"), s'approprient collectivement la pelouse ouverte le matin et en fin de journée aux heures de moindre affluence. Ces plages d'utilisation sont autant une forme d'évitement qu'une adaptation aux rythmes sociaux organisant les temporalités domestiques et professionnelles. S'ils partagent néanmoins en fin de journée leur territoire avec les dealers ou s'installent à proximité immédiate d'eux, les deux groupes évitent d'entrer en conflit en s'ignorant mutuellement, respectant en cela les normes de l'indifférence civile de l'espace public. Le territoire des boulistes est soigneusement contourné par les propriétaires de chiens, les boulistes veillant à la propreté de leur terrain de jeu. Leur présence quotidienne et la reconnaissance sociale de leur place contribuent ainsi à assurer une police des lieux. L'organisation régulière de concours permet de réaffirmer la légitimité de leur place.

Les dealers dont l'amplitude de présence est la plus longue, ont pour préoccupation essentielle de maintenir leur influence ou de se positionner par rapport aux autres clans ethniques. Ce partage ethnique de territoires relève d'un accord tacite établissant un code de conduite reposant en partie sur des rapports de force régulant la concurrence. Les premiers occupants qui sont aussi les plus nombreux sont les maîtres de ce jeu. S'appuyant sur un réseau établi depuis dix ou quinze ans, les antillais occupent le meilleur emplacement pour leur commerce, le long de l'allée Saint John Perse. Celle-ci définit la colonne vertébrale de l'occupation du site pour la vente du cannabis.

Si les boulistes et les propriétaires de chiens expriment par leurs activités une forme de sociabilité fondée sur l'entre-soi, l'activité commerçante des dealers combine la sollicitation du chaland tout en évitant un comportement trop agressif, mauvais pour le "business". Il est difficile de préciser ici si le comportement parfois bruyant est le fait de certains dealers, de leurs clients ou de groupes de passage qui s'attardent sur le jardin. Ces

différents groupes ethniques sont composés de jeunes majeurs et d'adultes d'une trentaine d'années pour les plus vieux. Les mineurs sont quasiment absents de ces populations. Contrairement à une autre population d'indésirables, les toxicomanes absents du jardin et qu'on trouve plutôt entre la rue Saint Denis et le boulevard Sébastopol, les différents groupes de dealers ne présentent pas un aspect physique dégradé.

Les zones occupées par les différents clans ne sont pas anodines. Situées au plus près des flux, aux carrefours de circulation et plutôt en bordure du jardin, elles cumulent plusieurs avantages. Comme pour tout commerce, la possibilité de solliciter le chaland est un premier critère du choix des emplacements. L'activité illicite a d'autre part besoin de se ménager une visibilité de contrôle et des espaces de fuite. Enfin, les emplacements situés sur le pourtour et la partie est du jardin dénotent une prise en compte de la tranquillité du jardin et une forme de coexistence avec les autres usagers basée sur l'évitement. L'action policière menée depuis deux ans n'est sans doute pas étrangère à ce plus grand respect de la tranquillité publique. Les attitudes verbales agressives, la consommation ostentatoire de boissons alcoolisées ne font plus partie, d'après les observations menées, des caractéristiques de comportement de ces populations. Si la pelouse est parfois utilisée pour jouer au ballon ou se détendre, de même que une ou deux tables d'échiquiers pour jouer aux dames, l'activité du deal se passe essentiellement sur les zones passantes. La place René Cassin, toute proche, est ainsi exempte de toute sollicitation.

Ces différents clans constituent ensemble un noyau dur de vingt à vingt cinq personnes qui fréquentent régulièrement le site, ce qui ne veut pas dire que cette vingtaine²⁰ soit présente tous les jours toute la journée. Ainsi, les observations menées en juin montrent que la présence d'un petit groupe entre le cadran solaire et la porte du Jour n'est pas quotidienne. A ce noyau dur viennent s'ajouter ponctuellement d'autres individus de passage. Les échanges qui ont lieu ne sont pas nécessairement liés au trafic de drogue. En effet, les communautés africaines et afro-antillaises expriment un style culturel dans leurs rencontres en public, une sociabilité et des formes de proximité entre "frères" ou "cousins" qui transforment nombre de lieux publics en lieux de rendez-vous et de retrouvailles. Le plateau piétonnier offre, entre Beaubourg et le Jardin, en surface comme en souterrain, une diversité d'espaces fréquemment investis par ces différentes communautés. Cette culture des lieux publics comme espace de la rencontre et lieu de

²⁰ - De source policière, une vingtaine d'individus sont identifiés comme fréquentant régulièrement le site.

l'exposition est profondément ancrée dans les modes de vie et le style culturel des groupes ethniques évoqués.

Si le cannabis et certaines formes musicales sont associées à ces cultures, au moins parmi la population jeune, l'amalgame fait entre une population stagnante et des attroupements exprimant une proximité²¹ interactionnelle liée à l'identité des origines, conduit à une stigmatisation qui indique au mieux une peur de l'altérité, au pire un racisme que quelques habitués du jardin ont évoqué sans ambiguïté lorsque nous les avons sollicités pour un entretien informel. Cette connivence liée aux origines s'exprime également dans le bon contact qu'entretiennent les personnels du jardin avec la population afro-antillaise. La présence de personnels originaires des DOM, notamment parmi les personnels de surveillance médiatise la relation en autorisant des échanges en créole, le plus souvent sur le ton de la blague ou de la taquinerie, voire d'une pseudo drague à l'égard du personnel féminin. Ces brefs échanges sociables n'empêchent pas les agents de rester dans leur rôle en gardant leur distance une fois ce cérémonial terminé. Le trafic de stupéfiants étant du ressort de la police, on peut penser que ces relations établies sur la durée permettent de réguler les comportements qui porteraient atteinte à la tranquillité publique. En effet, les rappels à l'ordre ne sont plus alors basés sur une démonstration d'autorité, mais sur un appel au calme jouant de la dimension affective de la relation, si superficielle soit-elle.

Ces trois groupes entretiennent avec les personnels du jardin des rapports bien distincts. Les rapports les plus tendus concernent les propriétaires de chiens qui laissent évoluer leurs animaux sans laisse. Sans surprise, les relations avec les boulistes sont cordiales. En tant qu'habitués du jardin, les dealers ont noués avec le temps des relations de simple reconnaissance avec les personnels du jardin. Pour les jardiniers et les cantonniers cette reconnaissance mutuelle peut être utile dans des situations où un nouveau venu parmi les dealers devient agressif parce qu'un agent travaille à proximité d'une cachette. Les plus anciens dealers adressent ainsi des rappels à l'ordre aux nouveaux venus pour leur indiquer de laisser cantonniers et jardiniers faire leur travail. Ces liens établis sur la durée permettent une cohabitation non conflictuelle.

²¹ - Cette proximité présente des analogies, dans un contexte différent, avec les relations entre noirs américains, mais aussi avec l'immigration d'Afrique du Nord et des sociétés méditerranéennes. Cf, C Pétonnet, "La pâleur noire. Couleur et culture aux Etats Unis", *L'Homme*, n°97-98, 1986, pp. 183-204.

La présence des sans domicile complète l'identification des groupes les plus visibles, le jardin étant un de leurs territoires parmi d'autres. On distingue deux ou trois groupes qui correspondent à une typologie de l'adaptation des sans domicile à l'espace public. Les études menées sur cette population identifient des types définissant trois moments dans la "carrière" des sans domicile analysés comme processus de disqualification sociale²².

Le premier groupe correspond à une population que l'on peut considérer comme intermédiaire dans ce processus. Visuellement distincts des usagers ordinaires, ils restent préoccupés par les efforts d'attention à la présentation de soi: vêtement propre, comportement respectant les codes de conduite en public. Certains ont des relations de salutation avec le personnel du jardin et les personnes âgées habituées du jardin. Ils fréquentent le jardin régulièrement selon des rythmes de vie précis, comme le ferait un riverain solitaire. Le second correspond à une population sédentarisée sur le quartier des Halles. Marqués par leur déchéance physique, ils correspondent à la figure traditionnelle du clochard. A ces deux groupes identifiés sur le jardin, il faut ajouter une population de passage, plus difficile à identifier dans le cadre de l'enquête, mais que l'on pourrait assimiler à ceux que l'on qualifie souvent de "routards".

S'ils ne constituent pas à proprement parler un groupe d'interconnaissance, quelques uns se retrouvent parfois par petits groupes de trois à quatre à proximité de la porte du Louvre en fin de journée. Sans être extrêmement visible, leur présence est récurrente tout au long de la journée. Présents dès 5-6 heures le matin, certains ont passé la nuit dans le jardin. La porosité entre le sous-sol et la surface permet à d'autres de s'installer de nuit dans le forum. Le plus souvent solitaires en cours de journée dont ils occupent une bonne partie à dormir, ils fréquentent tous les espaces du jardin (sauf les espaces pour enfants). Cette présence discrète dans l'ensemble est parfois rendue plus visible par l'installation de l'un d'entre eux avec ses affaires déballées dans le jardin. La terrasse Lautréamont est habitée en permanence, ce dont se plaint régulièrement la responsable de la bibliothèque. Évitant dans l'ensemble toute forme d'agressivité ou de mendicité dans le jardin, la principale difficulté de cette présence réside dans l'utilisation du moindre recoin comme WC. Aux multiples points identifiés par les travaux de la Commission de Réflexion sur la fermeture

²² - Fragilisation, habitude, sédentarisation correspondent à ces trois moments successifs. J Damon, "La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale", *Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, pp120-126, 1996.

nocturne du jardin, il faut ajouter l'utilisation des galeries techniques qui ceinturent les verrières du forum, au niveau du restaurant "Côté Terrasse".

Cet usage récurrent du jardin tient à la forte présence de populations marginalisées dans le quartier. Ce profil de déshérités est présent sans discontinuité depuis le Moyen Âge. La question sociale qu'ils posent tient au manque d'espaces sociaux de régulation dans le quartier, au profit du tout commercial. Malgré la présence de structures d'accueil (Emmaüs, œuvres de la paroisse Saint Eustache notamment), l'absence de locaux d'accueil, de sanitaires, de lieux ressources se traduit par leur forte visibilité dans les lieux publics, vécue comme gênante et dégradante par les commerçants. Malgré l'insuffisance des moyens dont disposent ces structures de solidarité, les plus démunis y trouvent des points d'appui qui contribuent à les sédentariser. La Soupe Saint Eustache ouverte de décembre à mars sur le parvis de l'église en est l'exemple le plus visible. L'association se veut une association de quartier et privilégie les contacts avec les habitants et les commerçants dont la solidarité est forte: une entreprise du quartier apporte son aide financière, la soupe est préparée à l'initiative des cuisines d'un restaurant d'entreprise et l'activité se fait aussi en relation avec la mairie, les pompiers²³. Cette sédentarisation correspond à la fin du processus de disqualification sociale et marque l'adaptation à la rue des sans-abri.

Les différents acteurs institutionnels, économiques, associatifs présents sur le quartier œuvrent avec leurs moyens et leurs volontés. On peut regretter l'absence d'un véritable partenariat entre ces différentes instances, une fois admis que ces populations ne disparaîtront pas. Expulsés de l'espace transport et de l'espace commercial qui se les renvoient parfois sur leurs territoires respectifs, ceux que les exploitants de ces lieux publics qualifient d' "indésirables" se retrouvent dans le domaine public, à la rue et dans les jardins. Cette gestion en "ping-pong"²⁴ de la question SDF entre gestionnaires des différents lieux publics, collectivités locales et services de l'Etat, souligne les limites d'initiatives qui se situent toujours entre des problématiques d'ordre public et d'assistance. La gare souterraine et le centre commercial sont des lieux ressources pour ces populations (chaleur, toilettes, mendicité). Les toilettes du Mac Donald sont ainsi régulièrement fréquentées le matin par la catégorie très hétérogène des sans-abri, ce qui fait dire au personnel que c'est un service public. Ce détournement des espaces destinés à la clientèle

Sans domicile

²³ - La paroisse possède un site internet: <http://www.st-eustache.org>

²⁴ - Damon, op.cit,p. 124.



Terrasse Lauréamont



Pavillon du mail

ne se limite pas aux "indésirables": le va et vient vers les toilettes des deux fast food du forum est continu en cours de journée. Ceci met en évidence l'importance de la gratuité des WC publics dans des espaces très fréquentés.

Fréquentations individualisées et rythmes sociaux.

Autour de cette trame structurante des usages du jardin reposant sur des formes d'appropriation collective, viennent s'inscrire des formes de fréquentation plus individualisées, mais surtout correspondant à des temporalités moins longues, ou plus séquentielles. Elles restent cependant visibles spatio-temporellement, définissant une seconde trame.

Parmi les visiteurs quotidiens, les **résidents temporaires** (ceux qui travaillent dans le quartier) et les riverains définissent deux catégories dont les usages du jardin se différencient nettement. Les premiers investissent le jardin sur une plage horaire bien ciblée entre 12h. et 14h. et limitée à la belle saison. Leur arrivée massive est strictement liée à la pause déjeuner et marque la période de plus forte fréquentation du jardin lorsqu'on y ajoute la reprise des flux sur les allées principales. Remarquable sur la période d'observation mai-juin, cet usage du jardin diminue à l'automne. Le froid ne retient plus que quelques personnes isolées, le plus souvent seules. Le forum et ses ressources, les nombreux lieux de restauration du quartier happent les résidents temporaires.

Parmi les riverains, les personnes âgées ont un usage intermittent du jardin qui s'étale sur une bonne partie de la journée. Bien qu'ils ne disparaissent pas véritablement du paysage aux heures de pointe, leur présence se manifeste particulièrement en dehors de celles-ci. Très matinaux pour certains, surtout lorsqu'ils promènent un chien, on les retrouve aux heures les plus calmes de la matinée, période au cours de laquelle ils sont (avec les dealers) les principaux acteurs du jardin. Cette fréquentation matinale est essentiellement mobile, parfois ponctuée d'échanges avec le personnel du jardin ou avec d'autres habitués. Certains ont un itinéraire immuable, d'autres ont leur "petit coin", lieu des salutations et des échanges sociables. Éclipsés par le rush de midi, ils réapparaissent dans l'après midi, où ils prennent la succession des résidents temporaires sur les bancs. C'est le cas notamment pour la pelouse fermée où le changement de population est très net. Leur présence en fin d'après midi varie selon les saisons. Malgré les variations climatiques, cette temporalité séquentielle persiste, même si la fréquentation s'en trouve atténuée. Pour d'autres raisons, cette temporalité séquentielle concerne aussi certains propriétaires de

chiens qui, sans participer au groupe d'interconnaissance matinal, viennent au jardin trois fois par jour.

La présence d'enfants dans les espaces qui leur sont réservés est manifeste tout au long de la semaine. Les nourrices, baby sitters et personnels de la crèche voisine viennent quotidiennement promener les plus jeunes enfants. Ces espaces connaissent des pointes importantes le mercredi et le samedi en après-midi où l'on vient plus souvent en famille. Aux habitués du Jardin des Enfants s'ajoutent ponctuellement des groupes scolaires, notamment pendant les périodes de vacances. Fermé en cas de pluie, ce jardin qui n'est pas une garderie offre un temps de jeu limité à une heure. Pour les familles habituées du quartier et de ses environs, il permet un usage particulier qui articule la garde des enfants avec la possibilité de faire des courses dans les commerces du forum et des rues piétonnes. On trouve là une manière opportuniste de concilier un temps domestique avec un temps familial. Enfin, le samedi matin offre la possibilité aux adultes d'accompagner les enfants quel que soit leur âge.

Des groupes d'enfants apparaissent également autour d'une activité potager qui prend deux formes. Des classes viennent s'initier au jardinage en faisant des plantations dans le petit potager situé de part et d'autre de l'oculus. Cette solution a le désavantage d'occuper le potager pour six mois, sans qu'il n'y ait de suite à ce premier geste. Plus pédagogique, un atelier a été mis en place récemment en coopération avec le centre d'animation Les Halles-Le Marais. Destiné aux enfants entre 7 et 12 ans, animé le mercredi après-midi par le jardinier-en-chef du jardin des Halles, l'atelier permet un véritable apprentissage. L'utilisation des locaux de la DPJEV par mauvais temps facilite la poursuite de l'activité tout au long de l'année.

Hors des espaces qui leur sont réservés, les enfants manifestent une attirance particulière pour la "Tête en Pierre", qu'ils soient simplement de passage le long de la rue Rambuteau ou qu'ils soient installés avec leurs accompagnateurs dans le jardin. La sculpture devient aisément un objet de jeu qu'ils n'hésitent pas à escalader.

Signalons enfin un détournement d'usage particulièrement apprécié des enfants aux beaux jours. Les sacs équipant les "toutounet" deviennent lorsqu'ils sont remplis d'eau des bombes à eau qu'on fait exploser en les jetant. Le haut de l'allée Supervielle offre trois éléments qui en font un terrain de jeu: un distributeur de sacs, des bassins remplis d'eau et un bassin vide. Le jeu consiste à essayer de remplir ce dernier. Le week-end, avec sa fréquentation familiale, accueille plus souvent ce type de scène.

Ces temporalités plus séquentielles, qu'elles soient quotidiennes, hebdomadaires ou bi-hebdomadaires restent malgré tout inscrites dans des temporalités synchronisées qui scandent les temps du jardin. Elles génèrent des formes de proximité entre riverains et résidents temporaires, un "frottement" minimal dont la répétitivité organise la normativité locale du jardin. Ce rapport immédiat médiatisé par la répétition permet à chacun une perception des autres temps sociaux, même s'ils ne font le plus souvent que se croiser ou se succéder.

"Amateurs" du jardin, chalands et touristes.

En rupture avec une fréquentation du jardin liée aux mobilités structurantes du quotidien, s'inscrivent des formes de présence dont certaines sont régulières et d'autres plus ponctuelles. Elles définissent une troisième trame d'usages. Elles ont en commun de saisir les opportunités du quartier pour combiner plusieurs activités entre elles. Les ressources du quartier en termes de transports, de commerces, de lieux historiques et culturels exercent une attractivité dans laquelle prend place la fréquentation du jardin. Si les riverains ne sont pas exclus d'une telle pratique, elle est remarquable pour ce qui concerne les non-résidents. On distingue ceux pour qui le jardin est un motif de visite en soi de ceux pour qui il n'est qu'un espace parmi d'autres dans le quartier. Cette troisième trame des usages du jardin l'apparente à un espace de rupture avec le quotidien ou entre deux activités.

Ceux qu'on peut désigner comme les "**amateurs**" du jardin parce qu'ils y viennent régulièrement, associent le jardin à une pause vécue comme un temps de loisir rompant avec les mobilités structurantes du quotidien. Ils viennent parfois de loin (Beauvais, Sarcelles, Pontoise) pour passer leur temps libre dans le quartier. Il s'agit d'une population le plus souvent jeune qui déclare venir au moins une fois par semaine et plus généralement profiter de "moments de liberté" pour échapper au cadre habituel de leurs activités. On trouve également des personnes au chômage qui cherchent dans le jardin un espace public dans lequel ils n'ont pas à justifier leur présence. L'espace public et son anonymat permettent ainsi d'échapper aux regards des habitants du quartier. Indépendamment de cette situation particulière, c'est d'ailleurs une raison invoquée par les habitants de la périphérie: la fréquentation du centre parisien est une façon de sortir du quotidien, de ne pas voir tous les jours les mêmes têtes.

Les jours de repos, les vacances, parfois le week-end sont mis à profit pour donner une place importante au jardin dans l'organisation des activités dans le quartier: le jardin, apprécié pour sa tranquillité et la qualité de son aménagement, sert de "camp de base" à

partir duquel va s'agencer l'enchaînement des activités. Si celles-ci sont parfois prévues, elles peuvent être générées en fonction des envies du moment. La retransmission de la coupe du monde football au mois de juin, sur la place de l'Hôtel de Ville était un élément structurant de l'emploi du temps: le rendez-vous du début d'après-midi succède à la fréquentation du jardin en matinée avant un retour vers le jardin. Le temps du jardin est parfois partagé de façon plus souple avec celui consacré au lèche-vitrine dans le forum, ou au cinéma. Enfin, certaines personnes ne savaient pas ce qu'elles allaient faire en quittant le jardin. Ceci souligne bien que le temps du jardin s'inscrit dans un temps plus large qui est non contraint et qui correspond à une vacance. Dans ce cadre temporel, l'origine du déplacement est le plus souvent le domicile.

Plus près des mobilités quotidiennes, on trouve des "amateurs" qui inscrivent le jardin dans la fluctuation de leurs routines de déplacements. Il s'agit le plus souvent de se ménager un temps à soi avant d'aller travailler. La séquence domicile/"faire les magasins"/jardin/travail correspond à des situations marquées par le décalage ou la flexibilité des horaires de travail. Moins synchronisées par des dispositifs collectifs, les vies quotidiennes échappent au trajet domicile travail en se confectionnant un emploi du temps qui passe par le jardin en fin de matinée ou en début d'après-midi. Cet usage du jardin marque une préoccupation pour une hygiène de vie en organisant une transition entre monde professionnel et monde domestique. Les horaires décalés ou la possibilité d'organiser son temps de façon autonome ne font pas de cette pratique un geste quotidien. Sans être très précis, ces visiteurs du jardin indiquent venir "assez souvent" ou "aussi souvent que possible".

Une dernière catégorie rassemble ceux qui quel que soit leur taux de fréquentation du quartier n'investissent pas le jardin sur la durée. Il reste pour eux un lieu de halte ou de passage commode en fonction de ce qu'ils ont affaire dans le quartier. Les touristes sont les plus remarquables. Entre Beaubourg et le Palais Royal, proche du Louvre, ils ne peuvent éviter le jardin dans leurs pérégrinations. Lieu de halte et de repos, il est pour eux une oasis au même titre que peut l'être la place Joachim du Bellay pour se restaurer à toute heure. La visite du jardin est rapide autour de la serre tropicale et de la place René Cassin. Proportionnellement, la terrasse Lautréamont semble par moment plus fréquentée, même si on ne s'y attarde guère.

Pour tous les autres, de passage dans le quartier, le jardin est avant tout un lieu commode où l'on peut attendre avant un rendez-vous, se reposer après une marche

fatigante. Plus calme et plus confortable que la place Joachim du Bellay non équipée de bancs, le jardin n'est pas une destination en soi. Il est une opportunité que l'on saisit pour occuper un temps d'attente. C'est parfois un lieu de rendez-vous, notamment à proximité de la "Tête en Pierre" qui est le point de repère le plus sûr du jardin. Individus de passage et touristes s'apparentent à la catégorie des "**occasionnels**".

L'absence des adolescents dans le jardin.

Parmi les populations jeunes(15-25 ans) et quelles que soient les périodes d'observation, la présence des adolescents dans le jardin n'est pas très prégnante. En tout état de cause elle est discrète, diluée parmi les autres occupants. Liée aux rythmes scolaires, ils privilégient les lieux les plus animés, ceux où il y a du monde. La pelouse ouverte et la place René Cassin ont ainsi leur préférence bien qu'à aucun moment de la journée ou de la semaine ils n'y apparaissent comme une catégorie dominante. Leur utilisation des tables de ping-pong est rare, même si elle ne leur est pas exclusivement destinée. Pendant la période d'observation, des skaters utilisant la rampe du cadran solaire n'ont été aperçus qu'une seule fois. Au sein du quartier des Halles, le jardin n'est pour eux qu'un lieu parmi d'autres, qu'ils n'investissent pas véritablement.

La forte présence des jeunes dans le quartier des Halles est manifeste. La moyenne d'âge des visiteurs du centre commercial est un bon indicateur de leur influence comme acteurs du quartier: 29 ans contre 34 dans les autres centres de la région²⁵. Parmi eux, les adolescents se contentent souvent de "toucher avec les yeux". Malgré tout, les univers urbains et commerciaux sont pour eux des "repaires / repères"²⁶ dans lesquels ils passent leur temps libre, où ils peuvent voir et se donner à voir. Cette préférence pour les espaces de coprésence les inscrit dans les ritualités de la vie urbaine.

Qu'ils viennent "traîner", seuls ou en groupes, se retrouver entre pairs ou consommer, l'anonymat des espaces publics leur permet d'échapper aux espaces de socialisation que sont la famille, l'école et pour certains la cité de banlieue. Dans ce dernier cas, l'attraction symbolique qu'exerce la centralité parisienne joue un rôle important dans le caractère électif des lieux fréquentés.

²⁵ - Chiffre communiqué par le directeur du Forum des Halles.

²⁶ - Sur la fréquentation des centres commerciaux par les jeunes, cf.: M. Kokoreff, *Aller à La Défense. Polarisation et pratiques urbaines des jeunes*, RATP-Département du Développement. Prospective, n°101, juin 1995.

Parallèlement, la densité et l'hétérogénéité des espaces publics confrontent à l'altérité et favorisent l'apprentissage d'une culture publique. Dans cet ordre d'idées, la place Joachim du Bellay occupe une fonction sociale importante. Lieu de centralité entre Beaubourg le Forum, Châtelet et le pôle commercial de la rue de Rivoli, elle offre une alternative à l'urbanité contrôlée du forum en confrontant chacun à l'hétérogénéité et à l'imaginaire du quartier. A l'inverse du centre commercial qui rejette les "indésirables", la rue (la place) accueille tout le monde et toutes les activités, échappant ainsi à la segmentation des publics et des usages qu'organise le centre commercial et d'une manière générale les lieux publics qui tendent à se constituer en "enclos" de sécurité relative²⁷. Les jeunes, et notamment les adolescents y trouvent une place au milieu des autres usagers de l'espace public.

La place Joachim du Bellay

En rupture avec l'espace vert du jardin, la place Joachim du Bellay est en contact direct avec le flux majeur de l'espace piétonnier, entre la porte Lescot et Beaubourg. Bordée par deux autres flux moyens rue St Denis et le long du passage qui relie la rue Pierre Lescot à la rue Ste Opportune, la place ne désemplit pas, lorsque le temps le permet, de 12h. à environ 20h.30, toute la semaine. Les motifs de stationnement se mêlent tout au long de la journée. On s'y nourrit à toute heure après avoir acheté à manger dans l'un des fast food de la rue Berger ou de la rue St Denis; on s'y donne rendez-vous; on s'y repose un moment; on prend des photos de la fontaine; on y pratique la manche, des sondages; on essaye de vendre un magazine; on y fait signer des pétitions pour des causes politiques, surtout le samedi; on peut s'y faire tatouer; et enfin des adolescents y pratiquent le skateboard²⁸.

²⁷ - les gares, galeries commerciales et plus largement l'urbanisme souterrain tendent à faire que "les espaces publics urbains se tournent de plus en plus vers l'intérieur au détriment des principes d'accessibilité, de visibilité et de libre circulation qui les fondent". I. Joseph (Dir.), *Villes en gares*, La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, 1999, p.14.

²⁸ - Le plan 5 synthétise les observations qui suivent.

La place Joachim du Bellay



Cette multiplicité d'activités dans un espace aussi réduit trouve son mode de coexistence dans une organisation spatiale simple. Dans cette foule permanente très hétérogène, salariés du quartier, touristes, lycéens, usagers du quartier se côtoient sans incident. La place, hormis sur la rue St Denis est bordée de restaurants équipés de terrasses dont les clients sont des spectateurs privilégiés de ce qui s'y passe. Les rebords de la fontaine sont occupés sur trois côtés par une foule hétérogène installée pour déjeuner.

Le quatrième côté, parallèle à la rue des Innocents est le plus souvent accaparé par des skaters. Au groupe des skateboarders proprement dit viennent s'adjoindre au fil de la journée des pairs, garçons et filles, qui viennent passer un moment en occupant le côté sud de la place. La présence d'un commerce (Spot One) spécialisé dans la vente d'articles de glisse urbaine contribue à fixer les adolescents en ce lieu. Par moments, de petits groupes se détachent du groupe principal pour s'asseoir au bord du trottoir de la rue des Innocents, peu fréquentée. Les pratiquants dépassent rarement une dizaine de personnes. Ils tournent autour de la fontaine, en adaptant leurs évolutions à la densité de la foule assise sur les rebords. Variable selon les jours, le groupe de pairs réunis autour des skaters peut constituer un groupe d'une trentaine d'individus. Selon les observations menées, cette pratique s'étale de 13h. à 19h. Le mercredi et le samedi²⁹, les vacances, sont des périodes privilégiées. Dans des proportions moindres, on retrouve, en semaine, quelques amateurs après 16-17h.

Les "roumaines", installées sur le côté de la rue Berger font régulièrement le tour de la fontaine par l'intérieur pour faire la manche. Elles font ensuite la même chose le long des emmarchements de la rue Berger et du haut de la place, également occupés par des gens assis puis continuent en tentant leur chance aux terrasses des restaurants. Périodiquement elles circulent entre le Forum et Beaubourg. Au nombre de cinq à six femmes, parfois accompagnées d'enfants, elles se relaient dans cette activité. Les sondeurs, militants de Green Peace et autres associations officient au niveau du passage qui relie la place à la rue de la ferronnerie. Un groupe de deux ou trois tatoueurs expose un catalogue de leurs motifs, régulièrement consulté par une clientèle jeune. De temps à autre, on les voit travailler sur un client.

Enfin, de part et d'autre de la rue Berger parcourue de flux, un va-et-vient s'instaure entre les fast foods et l'emmarchement qui leur fait face, articulant des formes d'entre-soi

²⁹ - Sur l'ensemble du secteur des Halles, les moins de 18 ans représentent 5.9% le samedi contre 2.7% en semaine. Mouvement Consultants, op.cit.

en public avec les lieux de consommation. Cette combinatoire de circulations et de stationnements montre bien comment la vie sociale inorganisée de la rue,...s'organise sans heurt.

Malgré l'activité de l'espace central de la fontaine, celui-ci reste un espace ouvert. On voit régulièrement des touristes le traverser pour se faire prendre en photo, pour admirer de près le monument, ou tout simplement pour traverser la place. Le balayage des agents de nettoyage pour enlever les débris importants qui jonchent le bassin entraîne une coopération élémentaire des "assis" qui lèvent les jambes, enlèvent leurs sacs. Certains se lèvent, d'autres en profitent pour changer de sens.

La nuit, la place se vide. Quelques observations menées en passant aux alentours de 23h. indiquent de petits groupes épars de trois à quatre personnes. Le flux principal se limite à la rue St Denis.

Un lieu de la culture urbaine.

Comparées aux activités du jardin on peut faire plusieurs remarques. Les groupes présents sur la place sont dans l'ensemble beaucoup plus importants que dans le jardin. S'asseoir sur la place Joachim du Bellay implique que l'on devra accepter des sollicitations (mendicité, pétitions, sondages, vente d'articles) qui n'existent pas dans le jardin. Les SDF ne sollicitent pas les promeneurs du jardin.

Les adolescents trouvent dans un environnement très urbain et commercial un espace où ils peuvent s'exprimer. De l'avis policier, les plaintes pour nuisances sonores qu'ils occasionneraient relèvent d'une minorité de riverains. Il y a vis-à-vis de ces jeux de rue une tolérance de fait du même ordre que celle qui concerne les jongleurs de la place Pierre Emmanuel et dans une moindre mesure des amateurs de hip-hop qui, place de la rotonde dans le Nouveau Forum, n'ont obtenu d'occuper l'espace qu'à partir de 22h., après avoir été tolérés un temps à partir de 19h.

Dans un contexte sécuritaire où un attroupement de jeunes devient vite suspect, les adolescents trouvent une place dans l'espace public. Ces présences n'excluent pourtant pas d'autres catégories. La présence régulière de touristes de tous âges, d'actifs de toutes conditions sociales travaillant dans le quartier témoigne du respect des codes implicites de la coprésence et d'une confrontation à une altérité productrice de civilité. Ainsi, l'utilisation du bassin de la fontaine comme piste de skateboard n'empêche pas les touristes de le traverser pour observer de près la fontaine et parfois se faire photographier au pied de

celle-ci. Ce partage de l'espace et ce respect mutuel organisent la coprésence selon un jeu d'interactions diffuses, essentiellement visuelles, qui marquent un contrôle réciproque de la situation. Ces **appropriations ouvertes** des lieux de foule et de flux montrent ainsi une confiance et un respect réciproques. Elles dénotent d'autre part une aisance citadine, une familiarité avec une culture de la rue parfois perçue de façon réductrice à un envahissement par les riverains. Les commerçants ont à ce sujet une attitude ambiguë: sollicitant les flux favorables au commerce, ils rejettent les inconvénients qui vont avec.

Trois registres d'usages

Les usages du jardin considérés en référence au système de mobilité des individus et à leurs ancrages spatiaux (résident, résident temporaire, non-résident) montrent comment s'articulent des temps sociaux synchronisés et des temps sociaux désynchronisés, des temps individualisés et des temps collectifs. Ensemble ils contribuent à définir l'identité du jardin qui n'est ni la "chose" des riverains, ni celle des flux du quartier, ni une invasion par des résidents temporaires qui se comporteraient comme s'ils n'avaient de compte à rendre à personne. La place qu'occupe le jardin dans la diversité des systèmes de mobilité révèle des plages temporelles au sein desquelles le local et le global s'entremêlent.

Les investissements différentiels du jardin dépassent le clivage résidents/non-résidents. Les résidents qui englobent les riverains et les sans-domicile ont une fréquentation quotidienne, comme les résidents temporaires que sont les salariés travaillant dans le quartier et les dealers, mais aussi une partie des boulistes dans des proportions qui resteraient à vérifier. Si l'on peut penser qu'ils sont majoritairement des habitants des quartiers avoisinants, on trouve parmi eux des personnes qui viennent de la périphérie. Les "amateurs" rassemblent des résidents de l'ensemble parisien et de sa périphérie et s'écartent des occasionnels, de passage dans le quartier.

Entre fréquentations quotidiennes, sélectives ou régulières et circonstanciées, on a trois gradations des modalités d'investissement du jardin qui croisées avec les mobilités scandent ainsi les usages du jardin selon trois registres. Le premier définit le jardin comme **un territoire du quotidien**, lieu d'échanges et de rencontres. Il concerne les quatre groupes fidélisés sur le jardin. Pour les dealers, la notion d'échange s'étend au trafic du cannabis. Les sans-abri en font un lieu de vie et un refuge.

Le second définit le jardin comme **un lieu de pause**, de respiration, inséré dans la poursuite des activités en cours ou entre deux activités. Il rassemble aussi bien les

occasionnels que les résidents temporaires et les riverains, par exemple ceux qui trois fois par jour promènent leur chien. De même, ceux qui s'écartant des flux entourant ou traversant le jardin pour téléphoner, lire le journal ou simplement s'asseoir appartiennent au même registre d'usage du jardin. Routinier ou ponctuel, cet usage est un intermède qu'illustre bien la visite rapide des chalands du samedi ou des touristes. Il a néanmoins son importance dans l'animation du jardin.

Le troisième registre identifie le jardin comme **un lieu de rupture** avec le quotidien. Qu'il corresponde à des temps sociaux collectifs, par exemple celui du week-end, ou plus individualisés, cet usage combine le souci d'une hygiène de vie qui peut prendre la forme d'un ressourcement voire d'un recueillement pour mieux affronter les contraintes quotidiennes, avec des préoccupations largement analysées dans la littérature consacrée aux jardins: "changer d'air" pour échapper au cadre urbain, familial ou local, voire au square dans lequel on ne retrouve que des têtes connues. Espace public dont les relations sont régies par l'anonymat, le jardin permet d'échapper aux contentions sociales. Personne n'a à justifier sa présence pour peu qu'il se conforme à la normativité locale du lieu. La présence visible de ceux qui, solitaires, se sont "absentés", ou l'intimité rendue publique d'un couple ou d'une famille décrivent des scènes familiales du jardin public. A l'inverse du square *qui "ne nous arrache pas à nous-mêmes"*³⁰, le jardin encourage cette échappée.

Ces trois registres d'usages confèrent au jardin sa dynamique et son identité, en relation avec le tissu urbain dans lequel il s'inscrit et les réseaux de transport qui structurent la fréquentation du quartier. L'agencement des temps sociaux qui se succèdent ou se croisent, les proximités citadines qu'il génère permettent à chacun de se sentir chez soi dans le jardin, qu'il soit riverain ou non, habitué du quartier ou de passage. Le maintien de l'équilibre entre ces trois registres est la condition du maintien du jardin dans la sphère du domaine public, à l'opposé d'un espace collectif avec ses catégories de l'appropriation, de l'identité et de la sécurité.

2 - Les enjeux du jardin: espace public ou espace collectif

L'analyse des représentations permet de mettre en regard les discours et les pratiques, leur décalage éventuel. Elle permet d'apprécier le degré d'implication dans les tensions du jardin comme territoire du quotidien. Une première ligne de clivage dans les

³⁰ - P. Sansot, *Jardins publics*, Paris: Payot, 1993, p.94.

représentations passe par la distinction entre résidents et non-résidents. Ceci ne signifie pas que tous les résidents ont des représentations homogènes. Au contraire, certains réfutent clairement l'idée selon laquelle le jardin serait un coupe-gorge³¹ et le discours sécuritaire d'une minorité. Ils insistent sur le fait que, avec l'importance des flux générés par la gare et le forum, les choses se passent bien dans l'ensemble. A l'échelon local, le débat public s'articule ainsi selon deux sphères de représentations dont l'une rejette le catastrophisme, et l'autre subit l'influence des plus véhéments évoquant "*le jardin et le quartier livrés à la faune*".

Les non-résidents

Les représentations des non-résidents sont en accord avec leurs usages du jardin. Même lorsqu'ils le fréquentent régulièrement, ils prennent acte du fait que le milieu urbain attire toutes sortes de gens. Vivant le jardin comme un lieu de pause ou de rupture, ils recherchent des **ambiances** plutôt que des "coins" qu'ils s'approprieraient par la répétition. L'eau, les arbres, la tranquillité, le spectacle de la paix sociale qui dans certains dessins³² se manifeste par des représentations d'une mère tenant un enfant par la main, le spectacle des passants constituent autant de référents descriptifs qui expriment les qualités du jardin. D'une manière générale, ils apprécient la diversité de son aménagement, le considèrent comme très bien entretenu. Certains le trouvent très beau.

Les désagréments qu'ils peuvent percevoir font moins l'objet d'un jugement définitif sur des catégories de populations qu'ils évitent de stigmatiser, que d'un "faire avec" qu'un "amateur" évoque en ces termes: "*chacun son monde, ça dérange pas*". Ces constats objectifs ne remettent pas en cause leur fréquentation régulière ou occasionnelle, ni le jugement positif qu'ils ont du jardin. Ainsi, l'image du jardin n'est pas réduite à des pratiques marginales qu'ils ne nient pas mais dont ils ont bien conscience qu'on les retrouve partout dans l'espace urbain.

Questionnés sur les endroits du jardin qu'ils évitent, ils ne mentionnent pas expressément la présence de dealers ou de marginaux. Les jugements restent nuancés. Les plus indifférents constatent qu'il n'y a pas vraiment d'endroit qu'ils évitent, ou "*pas spécialement*". D'autres, plus observateurs, évoquent plutôt des populations qu'ils jugent importunes par leur comportement bruyant: les fêtards, ceux qui boivent, les chiens aussi

³¹ - Cette imagerie du quartier est régulièrement relayée par la presse. Ainsi, "Le Parisien" du 30/08/02 titrait dans ses colonnes: "Les Halles un véritable coupe-gorge".

³² - Cf en annexe quelques représentations graphiques du jardin.

sont évoqués. Certains mentionnent de manière plus allusive "*l'intérieur du jardin à cause de la population*" ou encore "*certaines allées à cause de la fréquentation*". Enfin, les inconditionnels du jardin prennent soin de dissocier l'aménagement du jardin qu'ils apprécient dans son ensemble, de ses formes d'occupation: "*j'aime tout le jardin. Il n'y a pas d'endroit détestable, c'est la fréquentation qui décide*".

Ces appréciations raisonnées indiquent que dans l'ensemble, les gênes dont ils peuvent faire l'expérience ne sont pas spécifiques au jardin mais relèvent des caractéristiques du quartier et des populations hétérogènes qu'il draine. Plus largement c'est ce à quoi s'expose tout citoyen dans un espace public. Un des attraits du jardin est d'ailleurs compris en rapport avec la facilité d'accès que permet la gare souterraine et la proximité du forum qui constitue une solution de repli par mauvais temps, mais aussi une occasion de combiner différentes activités de loisirs (les magasins et le jardin, le jardin et le cinéma, etc.). Le sentiment d'un "occasionnel" qui fréquente d'autres espaces verts (Bercy, Montsouris) dans lesquels il trouve une plus grande intimité avec la nature traduit bien l'appréciation générale: "*ici c'est un jardin à tout le monde*".

Cherchant à profiter pleinement de moments de détente, le plus souvent solitaires ou en groupe restreint, ils mettent en place des pratiques adaptatives qui peuvent varier d'une visite à l'autre. Ils circulent dans le jardin avant de s'installer, changent de place pour éviter les gênes évoquées, cherchent à apprécier la diversité du jardin et de ses ressources (soleil, ombre, paysage) en fonction de leurs envies (lire, dormir, marcher, regarder, bronzer, etc.). Enfin il faut noter le succès de la place René Cassin parmi les endroits préférés spontanément cités. Appréciée simultanément pour sa tranquillité, le spectacle qu'elle offre et l'originalité de son site face à l'église, cette préférence s'exprime dans le discours par la qualification de l'ambiance, "*plus gaie*" que d'autres espaces du jardin. Alors que ceux-ci sont parfois évités parce que trop fréquentés, la place permet d'être seul ou de rester entre soi au milieu de tous les autres, cette proximité étant perçue comme une présence dans la distance, caractéristique de l'attitude citadine.

La pratique du jardin comme lieu de pause ou de rupture inscrit dans les mobilités permet aux non-résidents de se tenir doublement à distance des représentations stigmatisantes du jardin: celles des effets de rumeurs tant médiatiques qu'inscrites dans le débat local. Cette confiance de principe accordée à la pratique des espaces urbains et à la diversité qu'offre la ville est révélatrice d'une "urbaphilie" de la part d'individus décommunautarisés et porteurs d'attentes positives à l'égard de l'espace public, qu'il

s'agisse du réseau de transport, de l'espace commercial ou du jardin. Le sentiment d'insécurité semble absent chez eux.

En résumé, les catégories évoquées pour décrire le jardin révèlent une appréhension sensible du jardin, au détriment d'une critique sociale radicale sur les usages et la fréquentation.

Les résidents

Sans surprise, les riverains désignent clairement les dealers et l'allée Saint John Perse quand on leur demande de s'exprimer sur les endroits qu'ils évitent ou n'aiment pas. L'amélioration de la vie du quartier est un sujet de débat récurrent que traduit bien l'importance du tissu associatif. Cette préoccupation légitime pour le local n'exclut pas une prise de distance comparable à celle des non-résidents.

"La fréquentation du jardin. Bon, vous savez, faut pas oublier ici que c'est dans le centre de la capitale, et que vous avez une gare, Châtelet-les-Halles qui est quand-même la plus grande gare européenne, il y a à peu près un million de personnes qui passent par jour. C'est quand même pas la station pyramide. Donc il faut comparer des choses comparables. Bien sûr qu'il y a des problèmes aux Halles, bien sûr qu'il y a eu des problèmes, bien sûr qu'il y a des problèmes dans le 20^{ème}, bien sûr qu'il y a des problèmes dans le 19^{ème}, bien sûr qu'il y a des problèmes dans le 16^{ème}. Bon, on fait face, mais c'est un beau petit jardin, on met des lumières plus fortes, petit à petit on anime, on occupe le terrain, on a des joueurs de pétanque, on a nos fêtes à nous. Bon alors, parlons de sujet qui fâche, c'est pas dans les Halles, c'est le problème de la drogue. Et le problème des gens qui sont là, qui vendent leur ..., vous savez, on fait face. Faut pas non plus dire que les Halles c'est un... C'est pas un coupe-gorge, c'est fini ça. On a des problèmes comme partout, et ces problèmes que nous avons en ce moment sont nettement moindre qu'ils n'étaient à une époque, il y a peut être dix ans ou douze ans." (adhérent association "Le Carré des Halles")

A l'opposé de ce regard tempéré, on trouve des jugements définitifs exprimés par plaintes écrites. Bien que ce type de plaintes soit peu nombreux et concerne souvent les mêmes personnes, elles évoquent indistinctement un "état lamentable" du jardin, "les détritrus qui envahissent les lieux", "la crasse du jardin des Halles", et bien sûr "la faune qui s'abat sur le quartier", souvent décrite comme violente, sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue. Ces descriptions renvoient à une situation qui a pu être plus prégnante dans un passé récent. Leur côté outrancier tranche avec le ton d'autres plaintes qui signalent sur les

mêmes thèmes (malpropreté, WC clandestins, marginaux) les situations dont ils subissent les effets de façon récurrente. C'est le cas notamment autour du passage Mondétour et sur la terrasse Lautréamont.

L'enquête ethnologique montre que malgré les efforts accomplis depuis quelques années, ces représentations radicales restent prégnantes pour ceux qui font du jardin un territoire du quotidien. En abordant les promeneurs du jardin, certains ont refusé catégoriquement tout entretien en se justifiant par des commentaires:

-*"Il faut fermer le jardin, on sera tranquille. Il est tout juste bon pour mon chien"*. (femme, 45-50 ans, habitante du 1^{er} arrondissement, promenait son chien).

-*"Une étude pour la mairie de Paris? Ça sert à rien. Je leur ai déjà dit, ils ne font rien. [...]. C'est dangereux, la nuit aussi. Il y a des pickpockets, des dealers, des voleurs. Moi j'ai pas peur, je viens tous les jours, j'aime le soleil"*. (homme, retraité, habitant du 1^{er} arrondissement, se dit raciste).

La pratique et le discours sont ici en contradiction. Le reproche de dangerosité n'empêche pas une fréquentation quotidienne. De même, les pickpockets fréquentent de préférence les lieux de foule. Enfin, si la présence quotidienne des dealers importune, les sollicitations qu'ils exercent en direction de leurs clients potentiels ne s'adressent pas aux personnes âgées ou d'un niveau social apparent élevé. Les participants associatifs aux instances de démocratie locale s'accordent à dire qu'aucun d'entre eux n'a jamais été agressé dans le jardin. De plus, de source policière, les chiffres montrent que l'allée Saint John Perse est la plus sûre du quartier.³³

Injectée dans le débat local, cette tendance à la radicalisation du discours chez une partie des riverains alimente un sentiment d'insécurité à travers toute une série de mécanismes sociaux qu'on peut identifier.

Du clochard au SDF.

Familiarisés quoi qu'ils en disent à la présence des dealers, à leur présence quotidienne, les riverains doivent faire face depuis quelques années à de nouvelles formes d'errance. Habités à "leurs" clochards avec qui ils entretenaient des relations, ils constatent l'arrivée d'une population en provenance de l'Europe de l'est, plus jeune. Émergente depuis quelques années, cette errance ne semble pas prête de se tarir. Le

³³ - Mairie de Paris, *Commission de réflexion pour la fermeture nocturne du jardin*, 2000, p.6 et 13.

sentiment d'insécurité pourrait bien découler de cette confrontation à une altérité de passage dont ils ne savent quoi penser. L'incertitude conduit à l'impossibilité de prévoir quoi attendre de qui et en quelles circonstances. Aux figures malgré tout connues succèdent des "étrangers" dont ils ne connaissent rien. Le repli sur soi entretenu par la peur débouche sur des amalgames sources de xénophobie. Le télescopage entre le global et le local s'alourdit d'une dimension transnationale de la disqualification sociale. Refuge des déclassés comme la gare, le jardin reste malgré tout exempt des différentes formes de mendicité pratiquées dans les rues piétonnes.

Une représentation du jardin comme espace collectif.

Le sentiment d'insécurité est un discours d'accusation qui exprime des situations vécues. Ceux qui le tiennent mettent en cause des comportements d'appropriation dont ils ressentent effectivement les effets. Pourtant, il renvoie à un autre niveau de réalité sociale que celui de l'insécurité réelle. L'absence d'espaces intermédiaires entre le privé et le public, l'excentration des lieux de vie locale, le constat que les riverains ne sont pas les acteurs de l'espace conduisent à un transfert du rapport affectif au quartier vers le jardin. Pour une partie des résidents, le motif de la fréquentation du jardin est la recherche d'un **entre soi**, d'une **sociabilité**. Ces échanges alimentent une rumination des désagréments du jardin. Ils sont aussi l'expression d'un manque. C'est une demande de reconnaissance des résidents comme acteurs du quartier qui est en jeu.

La porosité entre échelles locales et globales fait à la fois la richesse et la vulnérabilité du jardin. Commun et accessible à tous, il n'échappe pas aux tentatives de se l'accaparer dans les faits ou à travers le discours: les plus démunis vivent le jardin comme leur espace privé, les dealers se sont appropriés les lieux les plus passants. En réaction une partie des riverains se sent dépossédée d'un territoire qu'elle voudrait considérer comme le lieu de l'élargissement de son espace privé, une extension domestique qu'il s'agirait de reconquérir. Leurs récriminations expriment alors le rêve impossible de localiser le jardin, de le "squariser" pour en faire la dépendance d'une communauté de résidence. Travaillé par ces tensions, l'enjeu du jardin se joue ainsi dans sa définition comme territoire inappropriable du quotidien. La tentation de la territorialité domestique est une tentative de prise de contrôle dommageable pour la culture des lieux publics.

L'animation du jardin: une reconquête symbolique

La vitalité du tissu associatif, très impliqué dans les instances de démocratie locale permet de réguler les tentations au repli sur soi et à la fermeture. Dans sa majorité, il

considère que la notion de quartier ouvert est essentielle. Une adhérente résume bien cette approche en disant "*qu'un quartier fermé n'est pas un quartier heureux*"³⁴.

Les manifestations associatives ont essentiellement pour but de maintenir le lien social au sein du quartier, entre habitants et parfois avec la participation des acteurs et institutions en place localement. En ce sens elles constituent un élargissement de la vie privée de chacun³⁵, un espace social intermédiaire qui dans sa projection spatiale a aujourd'hui du mal à émerger d'une centralité globale dont les non-résidents sont les acteurs. De ce point de vue elles ont une double efficacité, sociale et symbolique pour combattre le sentiment de dépossession (dont le sentiment d'insécurité est une expression) du quartier, voire d'envahissement éprouvé par les riverains. La présence collective dans des espaces habituellement délaissés, occupés par d'autres, ou au statut incertain, est vécue comme une reconquête symbolique, un "marquage" spatial. Pour exemple, sur un registre festif, la "Fête de la Musique" 2002 a été l'occasion de réinvestir le pavillon du mail, dont le bas des marches sert habituellement de WC clandestins³⁶.

Pour autant, la vie sociale organisée ne doit pas se substituer au maintien d'une vie sociale inorganisée qui fait la culture des lieux publics, son urbanité. Un équilibre reste à trouver entre l'organisé et l'inorganisé, permettant des "frottements" producteurs de civilité entre les deux. Donner une fonction trop précise au jardin, c'est courir le risque de transformer ses amateurs au sens large en usagers, ou en riverains exclusifs. L'activité des boulistes offre l'exemple d'un mode de résolution de ces tensions. Elle montre qu'une voie autre que défensive est possible, sans aménagement particulier. Elle passe par des formes de présences et d'exposition qui échappent à la communautarisation. Cette présence ne diffère guère de celle des skaters autour de la fontaine des Innocents ou des jongleurs sur la place Pierre Emmanuel. Ces animations douces assurent à la fois un spectacle dont chacun peut profiter et favorisent une forme de contrôle social informel des lieux.

Dans ce prolongement, la possibilité d'instituer quelques "rendez-vous" réguliers dans le jardin ou sur son "entour" reste à étudier dans leurs fréquences (quotidienne, hebdomadaire, etc), comme dans leurs formes (festive, ludique, culturelle, commerciale). Dans un contexte où les relations sociales sont moins synchronisées par des dispositifs collectifs, la nécessité de restaurer de la proximité ne passe pas nécessairement par de

³⁴ - Ibid., p.8.

³⁵ - J. Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Liège: Mardaga, 1991.

³⁶ - Association Accomplir: <http://www.accomplir.fr.st>

grands événements fusionnels ni par le recours à la mythologie du quartier. Une telle orientation doit veiller à respecter la tranquillité recherchée dans le jardin en évitant de le transformer en parc d'attractions ou d'animations. Ces régularités permettrait de stabiliser l'identité du jardin tout en échappant au clivage résident /non-résidents. L'idée d'implanter un kiosque entre dans une telle perspective. Elle est pourtant prématurée en l'état actuel de l'aménagement du jardin. Un tel équipement ne peut trouver sa place éventuelle que dans le cadre d'une restructuration du jardin. Encore faudrait-il que son usage fasse l'objet d'une programmation permettant son occupation régulière.

Conclusion

Situé au cœur d'un immense espace d'échanges, souterrains et de surface, traversé et entouré de flux piétonniers, le Jardin des Halles est pour les résidents comme pour les non-résidents un espace essentiel dans l'agencement de leurs mobilités. Les usages et fréquentations du jardin, appréhendés dans la multiplicité de leurs échelles spatio-temporelles ont permis d'appréhender les qualités spatiales du jardin, tant dans les relations internes de ses espaces que dans les liaisons avec le tissu urbain environnant.

Les espaces internes du jardin: un canif suisse!

La segmentation de l'espace induit une séparation des usages qui n'aide pas à penser des formes de coexistence et de socialisation entre des catégories de populations différentes. Cette conception de l'espace qui met à distance les individus pour résoudre des conflits d'usage aboutit à une construction sociale de la méfiance, et surtout mise de façon illusoire sur les vertus de la barrière en oubliant que ce sont les usages qui "finissent" l'espace, que ce soit pour le délaisser, l'occuper normalement ou pour en transgresser les normes.

Très compartimenté, le jardin est comparable à un "canif suisse"³⁷ dont les fonctions sont indépendantes les unes des autres et ne s'enrichissent pas mutuellement. Au contraire, chaque type d'espace est limité par la place qu'il doit faire aux autres, quand certains espaces et aménagements n'appauvrissent pas les autres par leur emprise. Cet appauvrissement est manifeste pour le mail planté d'arbres et sa bordure d'architecture végétale le long de la rue Berger: la promenade est barrée d'obstacles qui détournent l'envie d'y cheminer. La largeur de l'allée St John Perse lui donne une monumentalité disproportionnée par rapport aux autres éléments du jardin. La serre tropicale est peu mise en valeur et semble n'exister que pour elle-même. Émergent dans le jardin, encastrée entre une piscine et une galerie piétonne souterraines sa fonction d'agrément est limitée. La rue Baltard, coincée entre les espaces pour enfants et le forum, isolée du reste du jardin, paraît la plus déshéritée dans cette logique de multifonctionnalité qui l'emporte sur la forme. En filant la métaphore du canif suisse jusqu'au bout, on peut même dire que le jardin est un canif suisse mal conçu, le mode compact cherchant à laisser une place équitable aux autres accessoires n'étant ici pas respecté.

³⁷ - Utilisée par l'anthropologue Leroi-Gourhan dans ses analyses historiques sur l'outillage humain, la comparaison est reprise par J.L. Gourdon pour analyser la rue comme forme urbaine. Op. cit., pp.44-46.

Espaces pour enfants, pelouse familiale, fonction traversante, accès au souterrain n'obéissent qu'à des logiques d'aménagement monofonctionnelles et accentuent les cloisonnements internes. Cette superposition de fonctions s'est accentuée au fil des ans par une politique défensive et la mise en place d'un mobilier d'empêchement. Ainsi, certains espaces se tournent le dos où s'ignorent. Chaque espace ou aménagement fonctionne comme un monde séparé des autres. L'absence de réflexion sur la combinatoire des usages articulant des formes de circulations et de stationnements conduit à une vision figée du jardin. Les cheminements piétons et ce qu'ils donnent à voir de ces "mondes", sont négligés.

Le non usage de certains espaces et équipements, les différentes formes de territorialisation ou les détournements d'usages révèlent une absence d'articulation entre les différents espaces. Cloisonnements et coupures, en séparant les fonctions de passage et de séjour favorisent l'émergence de telles situations. Ainsi, les détournements d'usage et les conflits qui en résultent se concentrent sur les espaces les plus passants ou délaissés par les promeneurs. La mise en place d'un mobilier de défense conduit à spécialiser un peu plus ces espaces: les espaces de flux deviennent de plus en plus passants, ce qui n'incite pas le promeneur à s'y arrêter; les espaces délaissés le sont encore un peu plus. Dans les deux cas, un comportement mimétique entretient de telles situations.

Le décroisonnement du jardin permettrait d'articuler les coprésences dans le jardin selon les catégories de la circulation et du stationnement. Avant même d'évoquer une politique d'occupation du jardin par des activités, son animation se joue dans cette articulation du fixe et du mobile, dans une combinatoire du passage et du séjour instaurant des formes de contrôle social informel qui passent par des formes d'exposition mutuelle. Le corps mobile du promeneur doit pouvoir être confronté à des perspectives paysagères, mais aussi être stimulé par les activités des occupants du jardin, et réciproquement. Les interactions diffuses qui en résultent sont productrices de civilité et d'urbanité.

Les relations externes: de la ville au jardin ou la ville dans le jardin?

Cette disjonction entre séjour et passage se retrouve dans les relations du jardin à son environnement urbain. Entouré de portes d'accès au souterrain, le jardin n'en dispose pas pour lui-même.

A l'est et à l'ouest, le jardin semble pour des raisons différentes déconnecté de son environnement. A l'animation urbaine succède un vide avant l'accès au jardin.

Porte Lescot



Côté ville



Côté jardin

La rue de Viarmes se caractérise par son absence de vie. Sans urbanité, elle n'appartient ni au jardin, ni à la ville. Elle est aujourd'hui un lieu de stationnement réservé, ce qui est surprenant alors que des parkings souterrains existent, et une dépendance de la fourrière des deux roues. La coupure entre l'est et l'ouest de l'arrondissement, déjà sociologiquement distincts, s'en trouve renforcée.

A l'est, le passage Mondétour est coincé entre les verrières du forum et les pavillons Willerval. Peu fréquenté, il accumule des détournements d'usages: manquements au règlement sanitaire de la part d'un restaurant riverain, utilisation des galeries techniques entourant les verrières comme wc sauvages par les sans domicile. Le passage fonctionne comme une arrière cour. Ni allée commerciale, ni allée jardinière, il ne parvient pas à trouver une animation qui lui soit propre, malgré la présence d'un manège et de jongleurs de rue. Espace minéral, le dallage évoque celui de la porte Lescot.

Le même constat vaut pour la terrasse Lautréamont, en surplomb du passage. Le plus souvent vide, elle est totalement inexploitée, déconnectée de la ville et du jardin. L'accès par l'escalier de la porte Rambuteau n'engage pas à la visite.

Au niveau de la porte Lescot, le contraste est frappant entre le flux continu, côté ville, et la faible utilisation des portes vitrées permettant de passer dans le jardin. Cette façade vitrée offre par ailleurs une très jolie perspective sur Saint Eustache, le plus souvent masquée par le flux continu entre surface et souterrain. Plus exactement, cette perspective est inaperçu du piéton "enfermé" dans un flux qui le dispense de regard.

Toute la façade est du jardin s'apparente ainsi beaucoup plus aux coulisses des activités donnant sur les rues piétonnières qu'à une entrée de jardin.

La façade sud, particulièrement entre la porte du Pont Neuf et la rue de Viarmes constitue une barrière qui n'incite pas à profiter du jardin. En limitant les accès latéraux, elle renforce les effets de coupure à l'intérieur du jardin.

A l'inverse, sur l'axe nord-sud, les allées Saint John Perse et André Breton fonctionnent comme des rues passantes dont les flux rappellent ceux du quartier environnant. De plain-pied avec les rues piétonnes, le dallage du sol est identique à celles-ci. Ces deux allées n'offrent qu'une injonction de l'espace qui dit: "circulez". On s'engouffre dans le jardin comme dans une bouche de métro. Cette situation est particulièrement marquée au nord. Les accès constituent des **corridors** isolés des autres éléments du jardin.

Plus nuancés au sud, les accès restent pourtant dominés par les flux. La verrière de la porte du Pont Neuf fonctionne comme un simple échangeurs pour piétons. Par sa largeur, l'allée St John Perse apparaît comme une tranchée, un réceptacle de flux marqué par la similitude du comportement des passants: le passage hâtif qui dispense d'arrêt et même de regard. Les perspectives sans nuances qu'elle offre aux passants contribuent à sa "boulevardisation". Ces caractéristiques spatiales et d'usages de l'allée Saint John Perse facilitent le travail de "racolage" des dealers tout le long de l'allée. Dans les deux sens du terme l'allée Saint John Perse est ainsi un espace de trafics: des flux et des activités illicites. **Le jardin semble être sur cet axe un simple prolongement de la ville.**

Sur cet axe nord-sud, le passage de la ville au jardin ne se fait véritablement qu'en son milieu. D'une certaine façon, c'est la ville qui rentre dans le jardin, avant qu'on accède au "triangle" pour découvrir une invitation à profiter du jardin. L'entrée symbolique du jardin, celle où les usages, résultat d'une confrontation aux dimensions des espaces, offrent une diversité, se situe à l'intersection des allées St John Perse et André Breton.

Trop connecté à la ville dans un sens, pas assez dans l'autre, les accès au jardin ne proposent que des passages furtifs ou des flux laminaires. L'animation du jardin par sa fréquentation passe par un équilibre à trouver entre passage et séjour. Dans l'esprit, il s'agirait de penser les entrées du jardin comme un marquage symbolique, message silencieux inscrit dans les équipements et marquant un **seuil**, instituant une sorte de rituel de passage. Le seuil est à la fois une transition et un lien entre deux espaces, il est simultanément une séparation est un partage et possède donc des qualités d'ouverture et de fermeture. La mise en place de ces seuils combinée à un décroissement du jardin permettrait de réguler les flux et d'animer les espaces délaissés.

Si le jardin semble avoir vieilli, c'est en partie parce que la sensibilisation au cadre de vie est aujourd'hui beaucoup plus sophistiquée qu'il y a trente ans où l'évocation d'un espace vert semblait suffisante pour rencontrer le consensus sans plus se poser de question sur les formes. Si les entrées de jardin n'ont pas été pensées, c'est en partie du fait des contraintes imposées par la dalle, les préoccupations portant plus sur les entrées du souterrain, les portes, le jardin n'étant qu'un avatar du trou des halles, non prévu au départ. L'aménagement du jardin se révèle être à bien des égards une "solution espace vert" servant de cache misère aux multiples éléments et contraintes techniques de l'urbanisme sur dalle, une fois prise la décision d'en faire un jardin. Enfin il faut signaler que pour

aménager le jardin, on a beaucoup réfléchi sur des plans et des perspectives, et fort peu sur des usages, des circulations.

A l'échelle de la ville, le Jardin des Halles se situe entre le quartier du Marais et la place des Vosges à l'est, et le Palais Royal et Le Louvre à l'ouest. Comparés à ces deux sites historiques, sur un axe très fréquenté par les touristes, le vieillissement du Jardin et de ses abords s'en trouve accentué.

Quelques pistes de réflexion pour une restructuration du jardin.

1- Malgré sa légitimation par les tracés médiévaux, l'allée St John Perse a essentiellement un rôle de lien fonctionnel. De plus, les anciens plans de Paris, avant les percées haussmanniennes, montrent que les anciennes circulations obliques se situent plus à l'est et correspondent, en sous-sol, au positionnement des quais du RER. Dans le prolongement de la rue Montmartre, la prise en compte de ce tracé débouchant sur la place Joachim du Bellay permettrait d'intégrer à la réflexion une restructuration du passage Mondétour et de l'entrée de la rue Baltard, et en amont, les escaliers d'accès à l'immeuble Rambuteau. Par la même occasion, le devenir d'une partie des pavillons Willerval, notamment le long de la rue Rambuteau, se trouverait posé.

Un tel scénario reste pourtant soumis aux projets de réaménagement du sous-sol réfléchissant notamment aux possibilités de réorganiser les circulations souterrain/surface. En intégrant ces projets, la trame biaise du RER pourrait servir de support pour repenser l'articulation des rives du jardin avec la ville, mais aussi une redistribution des circulations dans le jardin: les dysfonctionnements au sein du jardin se situent sur les allées les plus passantes et celles qui sont délaissées, c'est-à-dire de chaque côté de cette diagonale souterraine.

Dans cette perspective, la pointe St Eustache pourrait alors tenir un rôle prépondérant en devenant un seuil marquant le passage de la ville au jardin, une véritable porte d'accès au jardin.

2- Au sud, la liaison entre le tissu urbain et le jardin passe simultanément par une restauration des circulations est-ouest en bordure du jardin, et la suppression des barrières qui isolent visuellement et physiquement le jardin et la rue. La promenade, en devenant lieu de passages instituerait du même coup un seuil ritualisé par les usages. Sur cette

façade sud, la place Maurice Quentin pourrait alors avoir un rôle équivalent à celui de la pointe St Eustache.

3- Dans le désenclavement entre l'est et l'ouest de l'arrondissement, la Bourse du Commerce, occupée essentiellement par des bureaux, devrait jouer un rôle prépondérant. La possibilité de transférer les bureaux et le type d'animation qu'elle pourrait accueillir restent à étudier.

4- Le réaménagement des espaces internes du jardin est lié aux choix d'articulation avec le tissu urbain qui seront fait. On se contentera ici d'évoquer deux points qui pourraient servir d'éléments de réflexion.

- La serre tropicale est une attraction majeure par son caractère spectaculaire et exotique. Elle devrait faire l'objet d'une étude ayant pour objet de la rendre plus accessible, au moins visuellement. Elle pourrait ainsi jouer un rôle d'animation du jardin, non par l'apport de nouvelles activités, mais par la mise en valeur de l'existant.

- Enfin on peut s'interroger sur un redéploiement des guérites de surveillance. Leur visibilité et leur positionnement aux entrées du jardin devraient être un message fort marquant le rituel de passage d'un univers urbain à un espace marquant un autre équilibre des contraintes et des libertés. On peut se demander notamment si la présence d'une guérite à proximité de l'aire de jeu des boulistes à une quelconque utilité, la présence quotidienne de ces derniers suffisant amplement à assurer l'animation paisible de cette partie du jardin.

Etudes complémentaires à réaliser.

Dans l'optique d'une restructuration lourde du Jardin des Halles, les représentants associatifs devront être consultés. En préalable, il serait avantageux de mener une recherche plus précise sur les enjeux du débat local. Ce débat s'inscrit dans une articulation entre un espace politique porté par les associations, l'espace public et ses modes d'appropriation, et un espace symbolique qui est celui de la mémoire collective et de l'imaginaire du quartier.

La place des jeunes et notamment des adolescents n'a été ici qu'effleurée. Leur absence du jardin est manifeste, mais il n'est pas certain qu'ils soient eux-mêmes demandeurs d'aménagements spécifiques, ni même d'un encadrement de leurs activités dans une structure. Une enquête approfondie en direction de ces populations permettraient de mieux connaître les sites qu'ils fréquentent pour pratiquer des activités sportives ou culturelles spontanées. Le "Centre d'animations les Halles-le Marais" implanté sous le

jardin fait le constat d'un manque d'activités orientées vers les adolescents. Une réflexion menée en collaboration avec le centre permettrait de répondre en partie à de telles questions.

Les politiques menées par les acteurs institutionnels, économiques, associatifs, en direction des "indésirables" mériteraient une investigation spécifique.

Enfin, en support à des choix de programmes de restructuration, des études complémentaires sur les flux piétonniers devraient être réalisées. Au delà d'un simple comptage, elles devraient chercher à comprendre les logiques de parcours des résidents et des non résidents.

Bibliographie

APUR, *Paris et ses quartiers*, CDROM

Benjamin W, *Paris, capitale du XIXème siècle: le livre des passages*, Paris: éditions du Cerf, 1997.

Bonnet M., Desjeux D. (Dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris: PUF, 2000.

Damon J., "La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale", *Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, pp120-126, 1996.

Atelier Pierre Girardin, Association Aménagement et Nature (Dir), *Paysage et aménagement urbain. Note de synthèse*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 2000.

Gourdon J.L., *La rue. Essai sur l'économie de la forme urbaine*, éditions de l'Aube, 2001.

Jacobs J., *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Liège: Mardaga, 1991.

Joseph I. (Dir.), *Villes en gares*, La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, 1999.

Le cœur de Paris. De l'Hôtel de Ville au Grand Louvre, Paris: Albin Michel, 1991.

Le Nouvel Observateur, 17 mai 1967.

Le Nouvel Observateur, 12 juillet 1971.

Kokoreff M., *Aller à La Défense. Polarisation et pratiques urbaines des jeunes*, RATP-Département du Développement. Prospective, n°101, juin 1995.

Mairie de Paris, *Le jardin des Halles*, septembre 2001.

Mairie de Paris, *Commission de réflexion pour la fermeture nocturne du jardin*, 2000.

Métayer C., *Au tombeau des secrets: les écrivains publics du Paris populaire: cimetière des Saints Innocents: XVIème-XVIIIème siècle*, Paris: Albin Michel, 2000.

Monjaret A. (Dir.), *Quand les jeunes voient la ville en vert*, Magistère des Sciences Sociales, Paris V, décembre 1997.

Mouvement Consultants, *Temporalités et dynamique territoriale du secteur des Halles*, avril 2002. Le secteur étudié est délimité par les rues du Louvre, de Rivoli, Réaumur et Beaubourg.

Paquot T. (Dir.), *Le quotidien urbain. Essai sur le temps des villes*, Paris: La Découverte/Institut des Villes, 2001.

Paris aux cent villages, hors série n°40, 1982.

Paris-Projet, n°25-26, 1985.

Pétonnet C., "La pâleur noire. Couleur et culture aux Etats Unis", *L'Homme*, n°97-98, 1986, pp. 183-204

RATP, *Le site de Châtelet-les Halles. Analyse des usages et recherche de la multimodalité*, novembre 2001.

Sansot P., *Jardins publics*, Paris: Payot, 1993

Soulier N., "L'urbanité primaire. La vie sociale inorganisée de la rue", *Recherches*, revue du MAUSS, n°14, 2^{ème} semestre 1999, pp. 95-127.

<http://pariserve.tm.fr>

<http://paris.dotcom.fr>

<http://www.st-eustache.org>

<http://www.accomplir.fr.st>

<http://web.univ-paris12.fr>

Annexes

Flux piétonniers dans le jardin des Halles Comptages du 13 octobre 2000

Des comptages piétons ont été réalisés à 12 accès au jardin des halles le 13 octobre 2000, entre 19h00 et 24h00.

Les données recueillies vont dans le même sens que les témoignages des représentants associatifs formulés en commission : le jardin reste fréquenté jusque tard le soir, avec une concentration des flux piétonniers sur l'axe « allée Saint-John-Perse » - « allée André Breton ». Ces flux traduisent la nécessité de maintenir une liaison piétonne entre les rives sud et nord du jardin.

Trois pour cent des piétons comptés étaient accompagnés d'animaux domestiques. Ces usagers fréquentent essentiellement l'allée Saint-John-Perse et la partie nord du jardin. Les usagers sur rollers ou patinette représentent à peine plus de un pour cent des piétons comptés.

Les accès numérotés 4, 5, 6 et 12 sur le plan joint sont peu utilisés en soirée. L'augmentation de la fréquentation de l'entrée 5 en milieu de soirée correspond au passage d'un groupe important qui a suivi la rue Berger depuis le jardin pour y revenir en partie par des issues non comptées.

ENTRANT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
19h-20h	229	146	142	157	110	86	96	199	67	128	310	59	1729
20h-21h	120	38	61	59	108	21	51	55	29	69	133	23	767
21h-22h	76	31	36	46	51	30	62	43	18	59	107	27	586
22h-23h	100	18	7	25	148	29	35	47	20	40	88	31	588
23h-24h	77	27	12	31	19	10	47	27	17	52	120	9	448
22h-24h	177	45	19	56	167	39	82	74	37	92	208	40	1036
19h-24h	602	260	258	318	436	176	291	371	151	348	758	149	4118

SORTANT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
19h-20h	273	109	194	68	57	34	120	150	177	139	246	42	1609
20h-21h	121	51	95	52	30	5	48	69	73	63	136	16	759
21h-22h	108	35	70	42	10	8	56	51	50	49	81	16	576
22h-23h	113	16	16	30	8	9	52	68	42	59	64	20	497
23h-24h	76	27	56	9	13	7	40	30	54	45	70	15	442
22h-24h	189	43	72	39	21	16	92	98	96	104	134	35	939
19h-24h	691	238	431	201	118	63	316	368	396	355	597	109	3883

TOTAL	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
22h-24h	366	88	91	95	188	55	174	172	133	196	342	75	1975
19h-24h	1293	498	689	519	554	239	607	739	547	703	1355	258	8001

Consignes

Représentez le jardin tel que vous le percevez à partir de l'ébauche de plan

Indiquez les endroits ou les parcours que vous pratiquez le plus souvent

Indiquez vos points de repères personnels: équipements, activités repérées, zones d'attroupement, populations spécifiques, etc

Données

Age :

Sexe :

Profession :

Adresse (commune ou arrondissement):

Lieu de travail (commune ou arrondissement):

Questionnaire

I – Aujourd'hui vous êtes venu parce que vous aviez prévu de le faire ou parce que vous profitez de votre passage dans le quartier

II – Que faisiez vous avant de passer dans le jardin (travail, loisirs, domicile)?

III – Et après, que faites-vous?

IV – Est-ce que vous venez souvent dans ce jardin? (tous les jours, une fois par semaine, le week-end, selon les saison etc.)

V – Votre activité quand vous venez (lire, manger, dormir, regarder, promener le chien, etc.)?

VI – Vous venez seul (e) ou toujours accompagné (e)?

VII – L'endroit où vous êtes en ce moment, c'est votre endroit préféré ou c'est lié aux circonstances?

VIII – Des endroits du jardin que vous n'aimez pas, que vous évitez? Pourquoi?

IX – Quand vous venez vous restez au même endroit ou vous circulez?

X – Utilisez vous le jardin comme un espace de traverse? Pour aller d'où à où? A quel moment de la journée? Quelle allée empruntez vous?

XI – Combien de temps passez vous dans le jardin quand vous y restez?

XII – Est-ce que vous venez dans le jardin toujours au même horaire? (matin, pause déjeuner, après midi, soirée)

XII – Vous arrive t-il de passer la nuit, où évitez vous systématiquement?

Cartes et plans

CARTE 1 : LES ACTIVITÉS

3 - ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

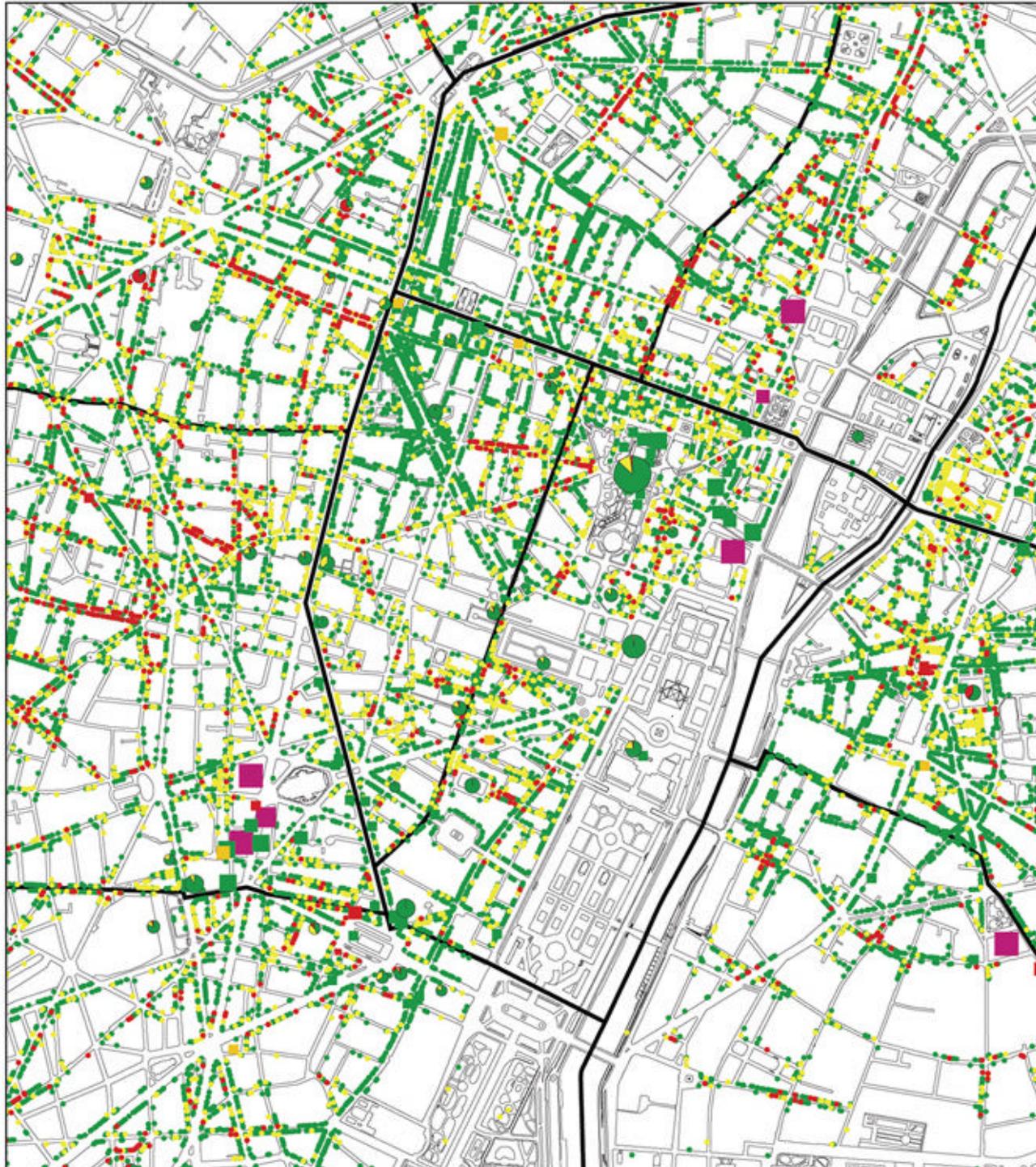
- commerce alimentaire
- grand commerce alimentaire
- café-restaurant
- autre commerce
- magasin populaire et hyper
- grand magasin
- centre commercial

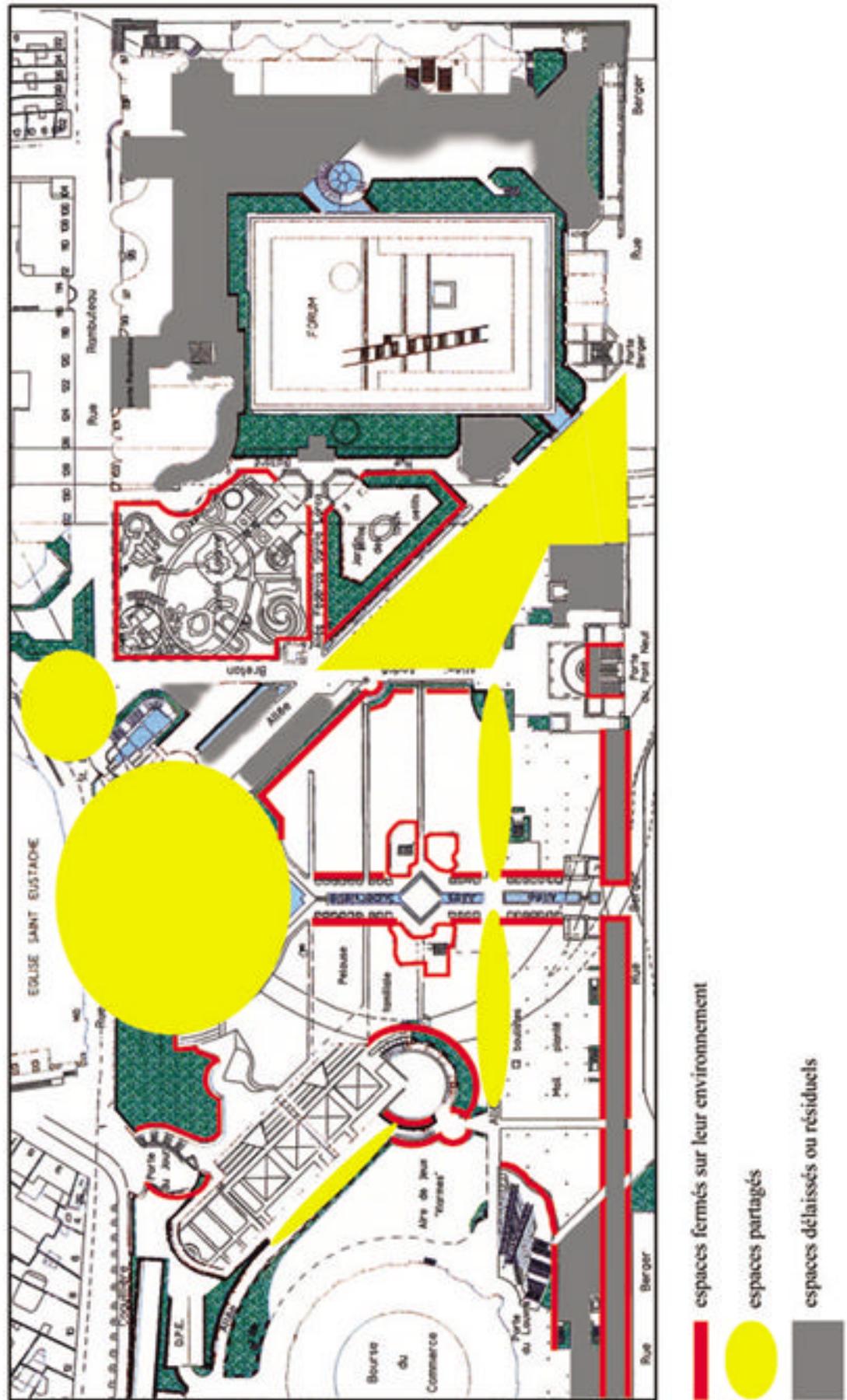
Source : Apur - Banque de données sur le commerce 2000

apur
Association pour
l'Urbanisme Parisien

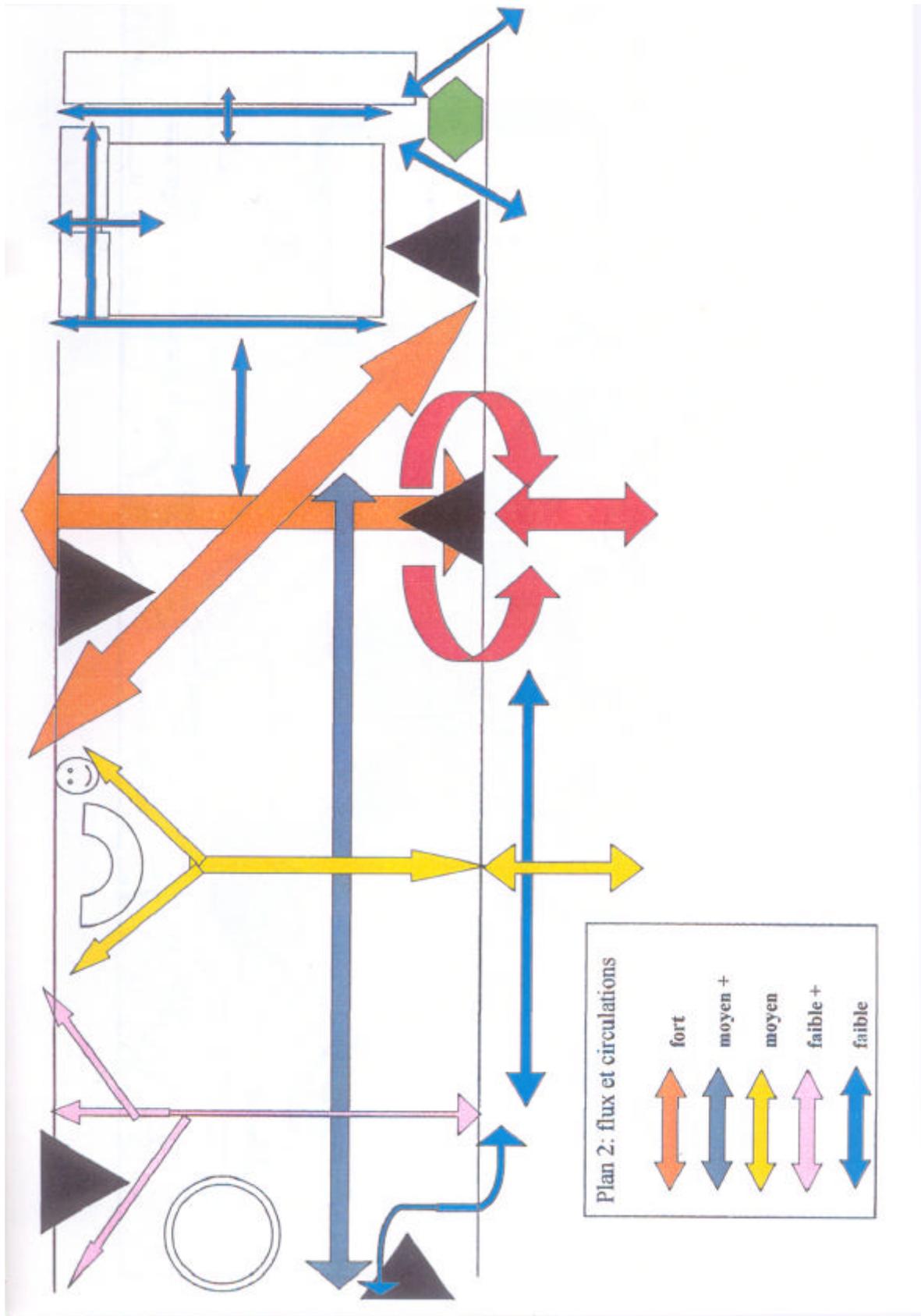
500 m

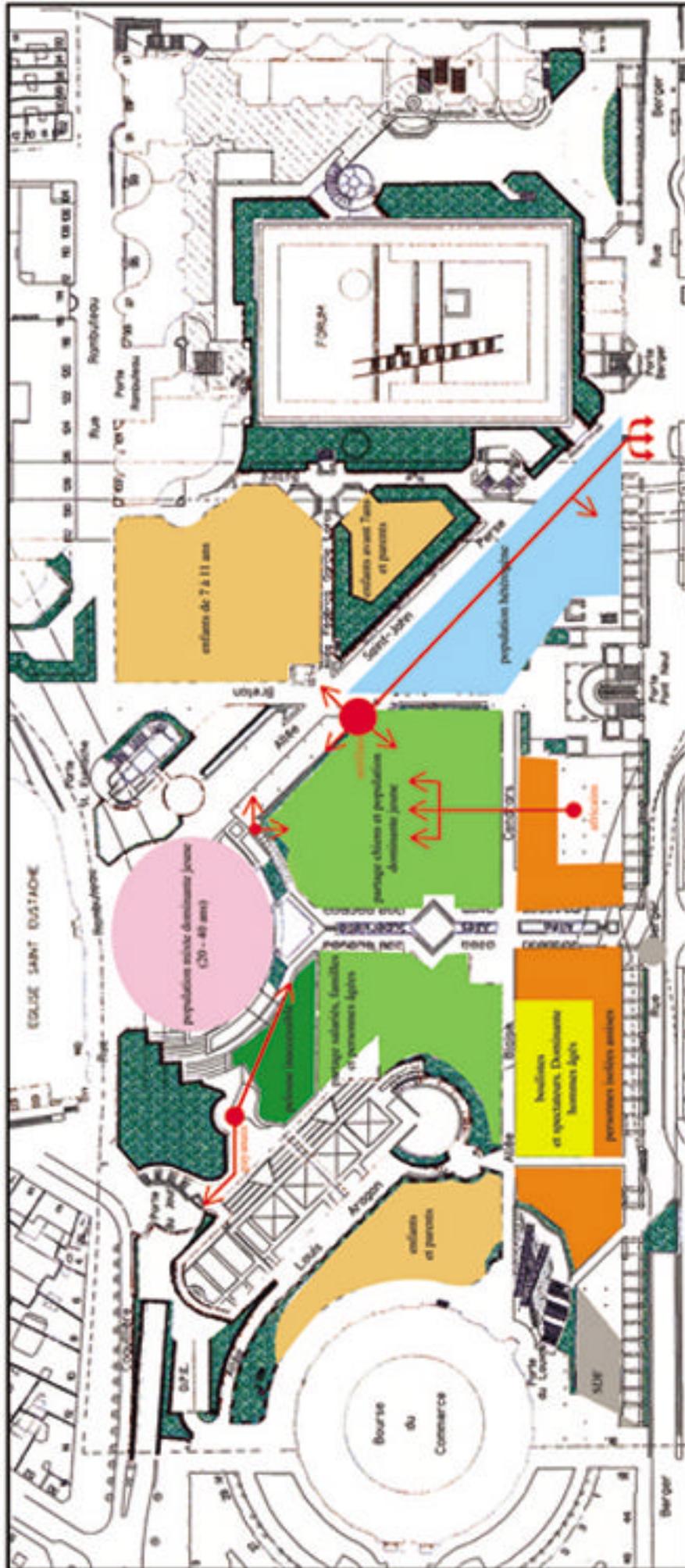
Approche socio-économique
• 1^{er} arrondissement • 3/3





PLAN 1





PLAN 3 : Partage de L'espace

